

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 41.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 9 OCTOBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les événements de 1838, par L.-O. David.—L'Angleterre, par A. Gélinas.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Les effets du nouveau tarif, par A. Gélinas.—Çà et là.—Nos gravures.—M. Bibaud et la langue française, par Jules Airvaux.—Le lieutenant-gouverneur à Ste-Thérèse.—Nouvelles étrangères.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Le roi Jérôme, père du prince Napoléon.—La jeunesse Canadienne-française et l'impératrice Eugénie.—Variétés.—Choses et autres.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : La guerre du Cap : L'artillerie harcelant les Zoulous; Ottawa : Ouverture de l'exposition; La bâtisse du bureau de poste et de la douane; La première exposition de la Puissance; Montréal : Essai du nouveau canon Gilbert sur l'île Sainte-Hélène.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Robert Nelson arriva à Napierville, le 3 novembre, vers neuf heures du matin. Il était accompagné de Touvrey et de Hindelang, deux officiers français qu'on avait décidés à prendre part au mouvement. Leur arrivée fut saluée avec enthousiasme par les patriotes réunis à Napierville. Le docteur Côte étant allé à leur rencontre, les présenta à la foule dans des termes éloquentes. Il dit, s'adressant aux patriotes : "Messieurs, je vous présente l'homme que nous attendions avec tant d'impatience et de confiance, Robert Nelson, le chef des patriotes et le président de la future république canadienne. Voilà notre chef, messieurs; il est venu au milieu de nous, comme il l'avait promis; il vient se mettre à notre tête pour arracher le pays à la tyrannie et conquérir l'indépendance du Canada. Je vous présente aussi ses deux compagnons, deux nobles et vaillants officiers français qui seront vos généraux et vous conduiront à la victoire."

Le Dr Nelson répondit : "Mes amis, je n'ai qu'un mot à vous dire : merci de votre accueil. J'espère que je saurai mériter votre confiance; la tâche que nous entreprenons est difficile, mais elle n'en sera que plus glorieuse. L'année dernière, vous avez été écrasés parce que vous n'aviez pas d'armes, mais cette année nous triompherons parce que nous aurons ce qu'il nous faut : de l'argent, des hommes et des fusils. Courage, mes amis, et soyez convaincus qu'avant longtemps nous aurons délivré notre pays de la tyrannie et conquis la liberté." Ces paroles furent accueillies par des hurrahs enthousiastes.

Il y avait alors à Napierville cinq ou six cents patriotes, mais il en vint toute la journée et les jours suivants, et il y en eut jusqu'à deux ou trois mille.

Il fallait loger, nourrir, armer et discipliner ces hommes.

On les distribua comme on put dans les maisons du village, au presbytère, dans les magasins, les auberges et surtout chez les bureaucrates anglais, qui furent obligés de déguerpir. Pour les nourrir, on faisait des réquisitions de pain et de viande dans le village et la paroisse et on payait les gens avec des bons signés par C. Huot, au nom du gouvernement provisoire. Il existe encore de ces bons, mais ceux qui les possèdent aiment mieux, malgré tout, les billets de la banque Jacques-Cartier.

Côte était le général en chef, mais c'est Hindelang qui, en qualité de brigadier-général, fut chargé de l'organisation militaire. Il forma des compagnies de 50 hommes et cinq divisions, composées, chacune, de neuf compagnies. Parmi ceux qui le secondaient avec le plus de zèle et d'efficacité, on remarquait les capitaines Frs. Trépanier, Narbonne, Nicholas, Antoine Coupal dit Larseine, Joseph Marceau dit Petit-Jacques, Théodore Béchard, Pierre-Théophile Decoigne, Achille Morin, Joseph-Jacques Hébert et plusieurs autres.

Cette organisation faite à la hâte, ces généraux, ces officiers et ces soldats improvisés du matin au soir, offraient, il faut l'avouer, peu de garanties. Si encore on avait eu des armes! Hélas! comme en 1837, on avait compté sur les Américains

pour en avoir, ainsi que de l'argent, des fusils et des hommes. Lorsque, lundi, le 5 novembre, Nelson fit la revue de ses soldats, sur deux mille, il y en avait deux à trois cents qui avaient des fusils, et encore, quels fusils! Les autres étaient armés de piques, de fourches et de bâtons pointus. C'était 1837 qui recommençait.

Un certain nombre de citoyens américains avaient promis de l'argent et des armes, mais une proclamation du président des États-Unis et l'intervention énergique des autorités militaires refroidirent leur zèle et les empêchèrent de tenir leurs promesses.

L'affaire de Lacolle acheva de les décourager.

Ils avaient réussi à mettre 250 fusils, un canon et des munitions à bord d'un schooner qui, descendant le lac Champlain, avait jeté l'ancre vis-à-vis de Rouse's-Point, le cinq novembre au soir. Mais les volontaires d'Odelltown, s'organisant à la hâte, étaient allés prendre possession du moulin de Lacolle, de manière à empêcher toutes communications entre Rouse's-Point et Napierville et à intercepter les convois d'armes et de munitions destinés aux patriotes. Côte, Lucien Gagnon et les capitaines Grégoire et Morin, étaient partis aussitôt de Napierville, à la tête d'une centaine d'hommes, pour déloger les volontaires. Le sept, vers neuf heures du matin, ils tombaient sur les volontaires qui occupaient une forte position. Les loyaux n'auraient pas résisté longtemps, si, pendant le combat, un corps considérable de miliciens de Hemmingford n'était venu à leur secours. Les patriotes, attaqués de tous les côtés, virent avec désespoir que la lutte était inutile et retirèrent vers la frontière américaine. Ils eurent un dizaine d'hommes tués, entre autres, le brave capitaine Grégoire.

Cet échec, qui coupait les communications de Nelson avec les États-Unis et lui enlevait la dernière espérance qu'il avait de recevoir des secours—des armes surtout—était désastreux.

Nelson apprenait en même temps que Colborne marchait sur Napierville à la tête d'un corps de troupes considérable. Il n'y avait pas à hésiter, il fallait reprendre la position perdue, risquer le sort de l'insurrection dans un combat décisif. Il ne restait plus à Napierville que sept à huit cents hommes dont la moitié avaient de mauvais fusils, et le reste, des piques et des bâtons faits en forme de lances. Le neuf au matin, Nelson partit à la tête de ces pauvres et braves gens, et les dirigea du côté d'Odelltown.

L.-O. DAVID.

L'ANGLETERRE

Les nouvelles d'Angleterre sont de plus en plus défavorables. Elles indiquent un des plus graves accès de maladie sociale que le royaume-uni ait subis. Cette crise est causée par l'état de l'industrie et surtout de l'agriculture, qui n'a jamais été plus désespérée à aucune époque, même à l'époque du blocus continental de Napoléon Ier. C'est là la cause immédiate du malaise. La cause fondamentale, première, se trouve dans le système politique et civil de la Grande-Bretagne, et dans sa conformation territoriale.

Les conditions d'existence du peuple

anglais sont particulières; elles ne ressemblent pas à celles des autres peuples. L'Angleterre vit surtout de commerce et d'industrie. Le sol des îles britanniques ne peut nourrir plus de la moitié de ses habitants. L'autre moitié est sustentée par l'étranger. Le marché anglais dépend de l'étranger pour son alimentation, et il faut que les Anglais manufacturent ou trafiquent pour ce qu'ils ne peuvent produire, qu'ils tirent de l'industrie et du commerce ce qu'ils ne peuvent tirer de l'agriculture. Lorsque viennent les revers industriels, l'équilibre est rompu.

La Grande-Bretagne n'est pas comme sa voisine la France, qui se suffit à elle-même; dont le sol fécond fournit plus que ne requièrent les besoins de ses enfants; dont l'existence ne peut être mise en péril par l'hostilité de l'étranger ou la suspension des relations internationales; qui ne redoute ni blocus ni crise; qui peut, à la rigueur, se passer de commerce et se séquestrer chez elle.

La position précaire que l'Angleterre doit à l'exiguïté de son territoire et à la pauvreté relative de son sol, est considérablement aggravée par un régime de tenure des terres qui a pour effet de faire du peuple anglais, écossais, irlandais, un peuple de mendiants et de gueux. Les quatre cinquièmes du sol sont, depuis des siècles, en la possession d'une caste peu nombreuse, qui les détient, qui en garde une forte partie en parcs et en bois, et qui vit fastueusement aux dépens des millions de misérables qui cultivent le reste pour elle.

Le territoire de la Grande-Bretagne est encore aux mains des fils de ses premiers conquérants, des descendants des compagnons de Guillaume Ier pour l'Angleterre, et de Guillaume III pour l'Irlande. Lorsque déjà la terre ne produit pas assez pour ceux qui la cultivent, il faut qu'elle fournisse aux besoins d'une aristocratie luxueuse et de toute la population de valets et de fournisseurs qui gravite à l'entour. La population agricole de l'Angleterre est une population de fermiers tenanciers, presque de serfs. On n'y voit que des grands propriétaires.

Ce système est une véritable cause de ruine. Aux époques de mauvaises récoltes, comme l'époque actuelle, les malheureux occupants des terres seigneuriales, réduits à la misère, sont absolument incapables de payer la rente qu'ils doivent aux propriétaires. Ils confessent leur dénûment, et demandent grâce. Le nombre de ceux qui obtiennent remise est restreint; la plupart sont repoussés sans pitié. Il en résulte, dans le premier cas, que l'aristocratie, appauvrie par la diminution de ses revenus, ou mise dans une gêne relative, est hors d'état de venir en aide aux nécessités générales, comme aussi aux entreprises industrielles dont dépend toute la population ouvrière; et, dans l'autre, que la roture rurale se soulève et déclare la guerre au système de la tenure. Ceci se voit plus spécialement en Irlande, où les landlords, de la noblesse terrienne créée par Guillaume d'Orange, sont plus exigeants et ont moins d'égards pour les malheureux de leurs vassaux. Un bon nombre d'entre eux, d'ailleurs, ne résident pas dans leurs domaines, comme les lords d'Angleterre, et laissent le soin de leurs biens à des intendants implacables, ou impuissants à faire grâce, et qui n'hésitent pas

dépouiller de tout les malheureux censi-taires incapables de verser leur rente.

L'agitation est intense, présentement, dans les trois royaumes. La population des campagnes demande énergiquement la réforme du système et des lois de propriété. Nul doute que cette réforme s'accomplira plus tard. Mais à quelle époque, combien de temps l'agitation devra-t-elle durer pour cela, et que fera jus-qu'à là le peuple, dont les besoins exigent un soulagement immédiat? C'est par la politique que ce changement devra s'opé-rer. Or, les partis ne sont pas prêts à soumettre cette question aux discussions. Les conservateurs ne le feront jamais qu'à leurs corps défendants, et les libéraux sont pour le moment opposés aux mesures radicales. Lord Hartington, le chef du parti *whig* aux Communes, a formellement déclaré, dans une assemblée récente, qu'il était résolu à repousser toute proposition visant l'abolition de la tenure. Il s'est borné à promettre son concours à une poli-tique conciliatrice et modérée, tendant à faire modifier le taux de la rente.

Ainsi, le remède, de ce côté, est loin. Il faut donc le chercher ailleurs, puisque le cas est urgent, et il ne reste d'autre issue à la population agricole aux bois, comme à la population industrielle, que l'émigration. Fermiers et ouvriers, sans terre et sans travail, et fuyant la famine, n'ont d'autre refuge que l'exil volontaire. L'A-mérique et l'Australie, avec leurs vastes territoires et leurs industries florissantes, les appellent. Ici, point de lois arbitraires, point de possession dédoublée, de servage déguisé, de droit d'aînesse, un sol inépui-sable, des terres sans fin, l'indépendance absolue pour le paysan, l'égalité pour tous.

On peut compter que l'émigration va prendre un nouvel essor à l'occasion de la crise actuelle. La faim sera, auprès des populations britanniques, l'agent de re-crutement le plus persuasif pour les gou-vernements du Nouveau Monde qui de-mandent des bras. Les autorités locales elles-mêmes encouragent cet exode forcé. Impuissant à secourir ce peuple en dé-tresse, le gouvernement lui indique la voie de l'exil.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 2 octobre 1879.

Ulysse est de retour, Ithaque est dans la joie. Le Grant-homme que le monde nous envie, après avoir parcouru 20,000 lieues environ, a daigné réessuyer la se-melle de ses bottes sur la terre de la libre Amérique, et respirer le même air que ses concitoyens. On ne sait pas, au juste, de combien de livres il a engraisé, ni com-bien il a fumé de cigares durant cet inter-minable voyage; on ignore aussi quelle est la somme exacte qu'il a dépensée: elle doit être énorme. D'aucuns parlent de \$500,000! mettons que cela n'aille qu'à \$200,000, et ce chiffre doit nous satisfaire, car il représente le traitement d'un pré-sident des Etats-Unis pendant son séjour de quatre ans à la Maison Blanche. Le général Grant, avant son départ, ayant maintes fois prétendu qu'il était pauvre comme Job, nous devons supposer que les frais de son voyage ont été supportés par le parti républicain tout entier. Cette supposition est la plus honnête.

Lamartine est revenu maigre et ruiné de son fameux voyage en Orient; en outre, il y a perdu sa fille. Le général Grant, au contraire, pèse 25 livres de plus qu'avant son départ, sa bourse est mieux garnie, et il vient d'apprendre que sa fille a perdu sa belle-mère! Quelle différence!

* *

De Grant à la fièvre jaune, il n'y a qu'un pas. La fièvre enthousiaste qui fait délirer tant de cervelles américaines, sera peut-être plus funeste au pays que l'épi-démie qui désole Memphis.

Cette dernière ville a perdu 400 vic-times; le fléau continue ses ravages; il ira probablement jusqu'à 500, et il s'arrêtera.

La Nouvelle-Orléans et les autres loca-lités que le monstre jaune a visitées l'an dernier, n'en souffrent presque pas cette année.

Cette situation sanitaire, relativement bonne, est due aux précautions prises par le *Board of health* contre les germes de cette maladie, emportés ordinairement par les navires des ports voisins, lesquels ont été soumis à une quarantaine rigoureuse à leur arrivée.

Cette ville, qu'on a sauvée du fléau, se plaint d'un autre qui s'appelle la misère.

M. Tugague, rédacteur-en-chef de l'*A-beille*, prétend, dans ce journal, que la fièvre jaune est préférable à la situation qui est faite présentement au port de la Nouvelle-Orléans.

Selon lui, cette dernière maladie est à peine une indisposition, une migraine, moins que cela: un préjugé.

Espérons que, l'année prochaine, cet éminent publiciste l'aura totalement sup-primée.

* *

Du moment que le président Hayes et le secrétaire du trésor Sherman assurent que le commerce est florissant, je dois non-seulement le croire, mais le proclamer *urbi et orbi*: il est si agréable de répandre une bonne nouvelle!

Eh! bien, oui, c'est vrai, le mouvement industriel s'affirme, l'argent est moins ti-mide et les *factories* font flotter jusqu'au ciel leurs panaches de fumée.

Le *Labrador* et le *Péire* viennent d'arriver ici bondés d'or. Notre belle France, qui produit tant de chefs-d'œuvre, a oublié, cette année, de faire pousser du blé—une simple distraction.

Pour combler ce déficit, New-York et Baltimore expédient des millions de *bushels* de froment pour l'Europe.

On dit que les Américains comptent re-cevoir, en échange de leurs céréales, 70 millions de dollars. Le Canada, de son côté, en vendra pour 20 millions de piastres environ.

Espérons que ces deux pays verront, grâce à cette pluie métallique, leur pros-périté renaitre et les traces de leurs désastres disparaître.

Autrefois, nos vieux alchimistes se met-taient la cervelle à l'envers pour trouver la pierre philosophale. Aujourd'hui, le plus humble de nos laborateurs la possède sous ses pieds. Le fer de sa charrue sur-prend la nature mieux qu'un alambic.

Hommes des champs, l'avenir est à vous:

Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fond qui manque le moins.

* *

La grande course à pied de Madison-Square-Garden vient de se terminer au milieu d'un concours extraordinaire de curieux avides d'émotions.

Voici les noms des vainqueurs—ne pas les confondre avec des chevaux—et le nombre de milles qu'ils ont parcourus en moins d'une semaine: Rowell, 530 milles; Merrit, 515; Hazael, 500; Hart, 482; Guyon, 471; Weston, 455; Ennis, 450; Krohne, 450.

Ce voyage circulaire a produit \$73,923 de recettes que l'entreprise et les *pedes-trians* se sont partagés.

Rowell, proclamé champion du monde, en outre d'une ceinture valant \$500, a touché pour sa part \$22,724. Ses autres compagnons, au nombre de sept, se sont partagé proportionnellement une pareille somme.

—Fort bien, m'a dit un spectateur, mais les pauvres diables qui sont restés en route, qu'ont-ils gagné?

—Des courbatures, lui ai-je dit.

* *

Je termine par quelques pensées:
Il y a deux sortes de gens qui sèment: ceux qui s'aiment tendrement et ceux qui sèment le froment. Les premiers nous font aimer et les autres nous font vivre.

Quelqu'un disait à Alphonse Karr:
—M. Thiers est mort; à votre place, moi, je ferais mon testament.

—Pourquoi cela? fit l'auteur des *Guêpes*.
—Parce qu'après le tiers vient le quart.

Voulez-vous faire bégayer un Anglais? demandez-lui des renseignements sur son trisaïeul. Vous verrez alors l'infortuné barboter ainsi:

—*My great great grand father...*
Quelle fichue langue!

Un bon mot du général Grant.

Le navire qui portait le général Grant au bout du monde, passait devant l'île de Corfou, dans la Méditerranée.

—Général, lui dit un de ses familiers, nous devrions arrêter ici; rien qu'en vous voyant, on vous acclamerait comme prince et moi comme premier ministre. Qu'en pensez-vous?

—Portez votre ambition ailleurs, répon-dit l'ex-président: il faudrait être roi des insensés pour consentir à devenir prince de corps fous (Corfou).

ANTHONY RALPH.

LES EFFETS DU NOUVEAU TARIF

La *Gazette officielle* a publié, dans un de ses derniers numéros, l'état comparé du revenu des douanes pour les huit premiers mois de 1878 et de 1879. Cet exposé, qui comprend la période de préparation et d'inauguration du nouveau tarif, permet de suivre la marche de cette impor-tante réforme et d'en constater les pre-miers effets.

Pendant le temps qui a précédé immé-diatement l'établissement des droits pro-protecteurs, on remarque une activité extra-ordinaire dans le commerce d'importation et dans les opérations des entrepôts. Pour le seul mois de février, par exemple, les recettes de douanes s'élevèrent à \$2,195,800, tandis qu'elles n'avaient produit que \$948,000 en février 1878. C'est l'effet antérieur, rétroactif, pour ainsi dire, de la politique nouvelle. Le commerce s'em-pressait de s'approvisionner et de vider les entrepôts, en prévision de l'élévation des droits.

Aussitôt après l'inauguration du sys-tème protecteur, la réaction, une réaction prononcée, se manifeste. Le revenu des douanes pour les mois de mars, avril, mai, juin, tombe au-dessous de celui des mois correspondants de 1878 et même au-des-sous de la moyenne. C'est la conséquence inévitable et prévue du changement de tarif, et des rentrées excessives du mois de février; quoique, de prime abord, ce fait pouvait prêter à une fausse interpré-tation et porter les esprits à courte vue à lui donner une signification erronée.

Enfin, cette phase d'incertitude et d'os-cillations finie, on voit l'équilibre se réta-blir, sous sa forme nouvelle. Le revenu des douanes pour les mois de juillet et d'août dépasse notablement celui des mois de juillet et d'août 1878, et on a tout lieu de croire que cette progression va con-tinuer.

En somme, comme résultat du change-ment de tarif, on constate, pour les huit premiers mois de 1879 pris en bloc, une augmentation totale de près d'un million dans les recettes des douanes, sur la pé-riode correspondante de 1878, coïncidant avec une diminution de plus de deux mil-lions et demi dans le chiffre des importa-tions.

Cette épreuve peut paraître suffisante. Les conservateurs en concluent que le nouveaux tarif, tout en protégeant l'indus-trie, est fait de manière à ne pas trop di-minuer l'importation, et, par conséquent, le revenu.

A. GÉLINAS.

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchion-nier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses cor-respondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud: Mouton de P-rse, Mouton de Russie, Loutré de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffie, etc, qu'il fait confectonner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expé-rimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignment de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, net-toyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même: 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

ÇA ET LA

M. Pâquet, député de Lévis, a publié une lettre dans les journaux pour protester contre les accusations de vénalité lancées contre lui.

* *

M. Barthe dit, dans la *Gazette de Sorel*, que, vu les circonstances, les dénominations de *bleus* et de *rouges* devraient faire place à celles de constitutionnels et d'anti-constitutionnels. C'est un peu long.

* *

Le Conseil législatif s'est réuni le 30, et un message du lieutenant-gouverneur en réponse à l'adresse du Conseil a été lu. C'est un document peu compromettant où l'hon. M. Robitaille se borne à souhaiter que le conflit survenu entre la Chambre et le Conseil disparaisse. L'hon. M. Starnes a proposé que le message fût pris en consi-dération, mais l'hon. M. de Boucherville a prétendu que cette motion n'était pas constitutionnelle, et il a proposé l'ajourne-ment jusqu'au 27 octobre.

* *

La femme Suzanne Kennedy, accusée d'a-voir tué, il y a trois mois, Mary Gallagher avec une hache, et de lui avoir séparé la tête du corps, a été trouvée coupable de meurtre. Voici les principaux faits tels que rapportés dans la charge du juge:

Un témoin a vu, vers les sept heures du matin, la défunte arrivant chez la prisonnière en compagnie de Flanagan. Mais il n'y a pas de preuve que Flanagan fût encore là entre 11 heures et demie et midi et demi. Ce même témoin a vu plus tard la prisonnière et la défunte, mais elle n'a pas vu Flanagan. Dans le courant de l'a-vant-midi, la prisonnière s'est mise à la fenêtre en insultant les passants, la défunte est venue pour la retirer de la fenêtre, et la prisonnière lui a alors dit: "Si tu ne me laisses pas tranquille, je te casse la tête avec une hache." Une heure après, la femme à laquelle ces paroles étaient adressées, était trouvée morte, et son cadavre portait les traces de blessures qui avaient dû être faites avec une hache.

Puis la femme qui demeurait au-dessous de chez la prisonnière a entendu du bruit; nul doute que ce bruit ne fût occasionné par la chute du cadavre de la défunte. Outre ce bruit d'une chute, on a aussi entendu un bruit qui pouvait être causé par une personne se servant d'une hache, et, immédiatement après, la prisonnière dit: "Il y a longtemps que je voulais une ven-geance, et je l'ai eue."

En sorte que les jurés ont la preuve que la pri-sonnière a fait la menace de se servir d'une hache, que l'on a entendu du bruit d'une chute sur le plancher, que des coups de hache ont été donnés, et que la prisonnière a dit que sa ven-geance était satisfaite.

NOS GRAVURES

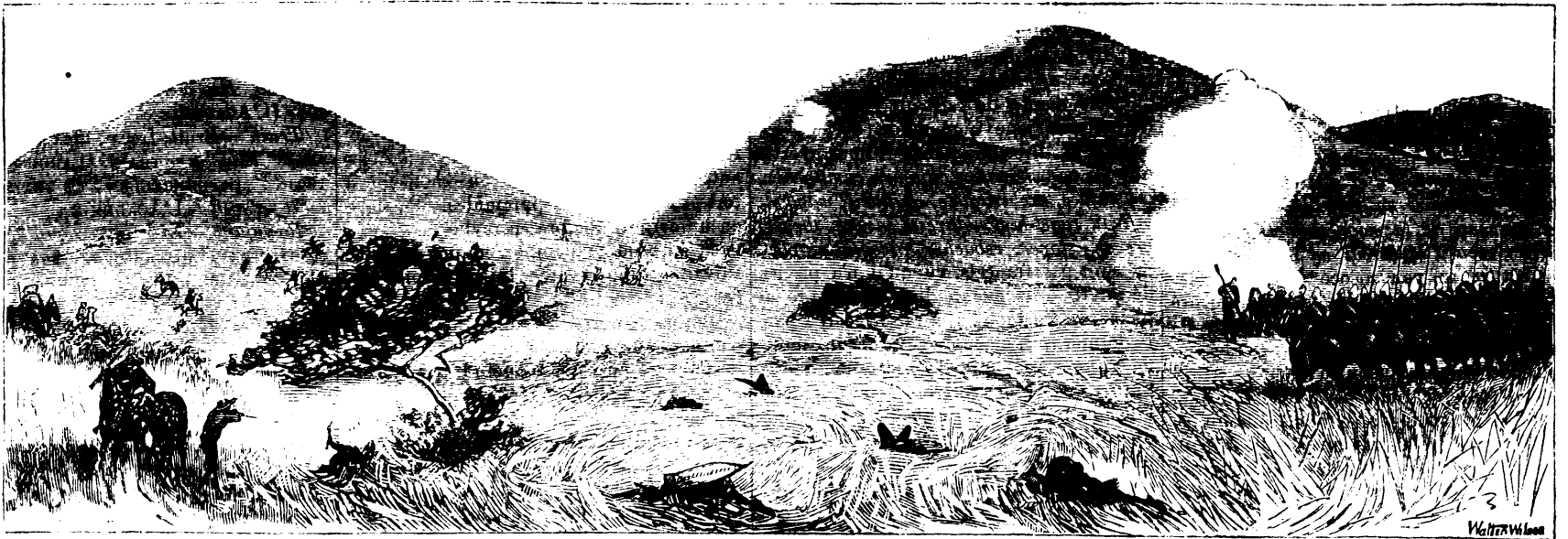
La plupart de nos gravures, cette se-maine, se rapportent à l'Exposition d'Ottawa. Cette exposition a été, comme on sait, très-visitée et très-encouragée. Le marquis de Lorne et la princesse y ont paru, et le marquis de Lorne a prononcé un excellent discours.

Il est difficile de trouver un endroit plus agréable, plus poétique même, que celui consacré à Ottawa aux expositions. Situé sur le bord du canal Rideau, à un mille d'Ottawa, on y arrive par terre et par eau à travers un joli paysage.

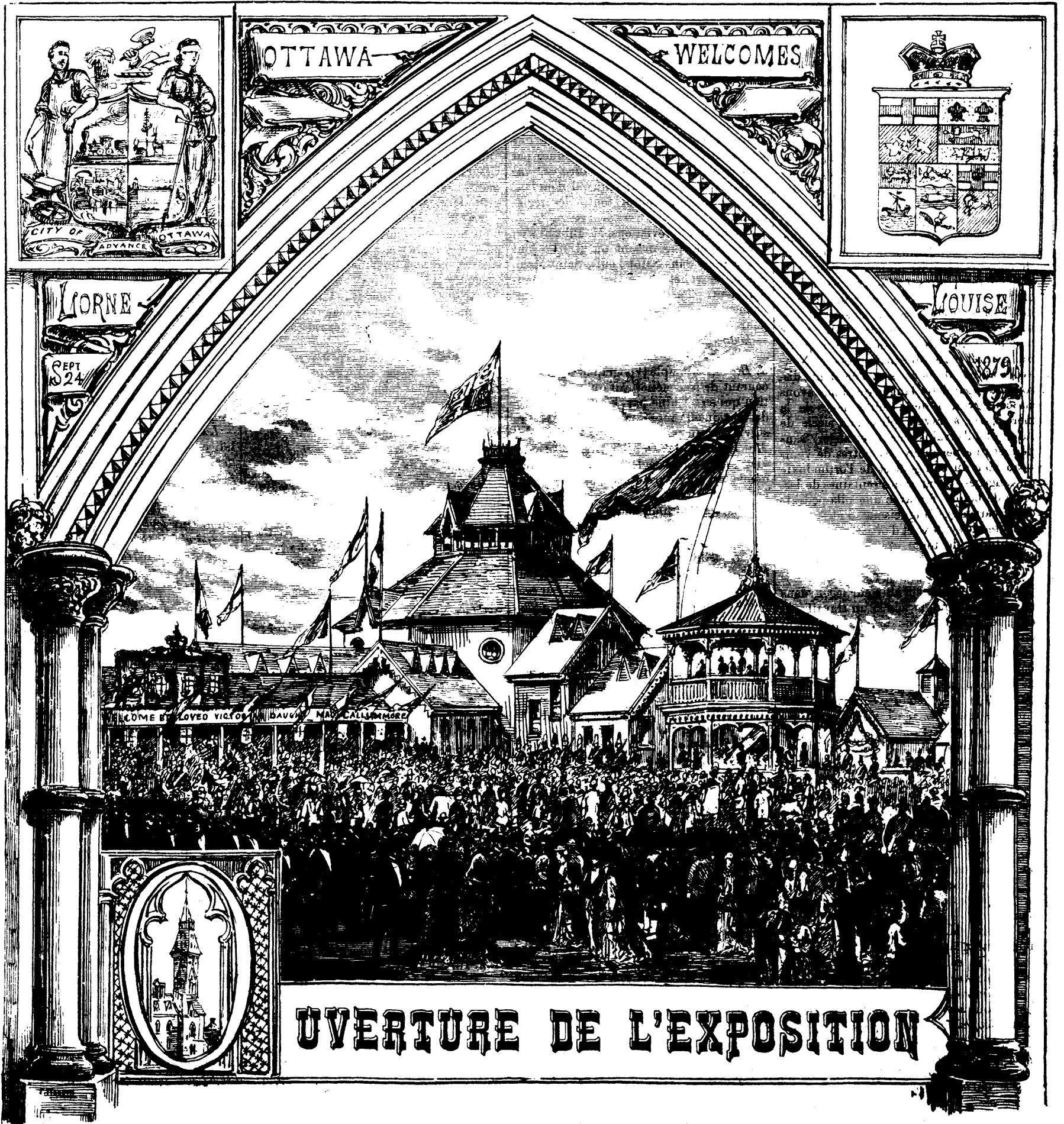
Considérant que c'était la première ex-position générale pour tout le Canada, on ne peut nier que ça a été un succès. Comme toujours, nous étions peu représentés à cette exposition, mais quelques-uns de nos compatriotes y ont fait bonne figure. On a beaucoup remarqué dans la galerie des arts les échantillons de gravure sur pierre et sur cuivre, d'ouvrages de photo-lithogra-phy et de lithographie, entre autres un portrait de Pie IX, de la maison Burland-Desbarats. L'établissement a obtenu plu-sieurs premiers prix, médailles et di-plômes. Les échantillons de gravure pho-tographique exposés par notre maison ont fait l'admiration des connaisseurs et ont remporté l'unique premier prix.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui dési-raient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury



LA GUERRE AU CAP—L'ARTILLERIE HARCELANT LES ZOULOUS EN RETRAITE APRES LA BATAILLE D'ULUNDI



M. BIBAUD ET LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

M. François-Michel-Maximilien-Uncas Bibaud vient de mettre au jour un petit volume de 128 pages, intitulé : *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada, rédigé dans un hameau de la seigneurie Deguire en 1870 : revu à Montréal en 1876 et 1878.*

Ce titre, un peu rococo dans sa forme, a piqué ma curiosité. Je me suis procuré cet opuscule, et j'en ai fait une lecture attentive et consciencieuse que j'ai eu le courage de pousser jusqu'au bout. Après cette lecture, j'ai fait cette réflexion que, nonobstant toute la bonne volonté, la bonne foi et les motifs louables de son auteur, un écrit de ce genre—à cause des innombrables erreurs qu'il renferme—ne pouvait qu'avoir une influence fâcheuse auprès de la jeunesse du pays ; qu'il pouvait, en outre, donner à l'étranger une très fautive idée de nos connaissances philologiques, et j'ai cru qu'il fallait—dans un intérêt j'oserais dire national—ne pas laisser passer une semblable production sans en signaler au moins les plus grosses absurdités au public.

C'est donc par devoir que j'ai pris la plume pour écrire ces lignes, et non pas—comme on le suppose généralement en pareil cas—dans le but d'ennuyer un écrivain qui m'est étranger, et dont je m'empresse de reconnaître ici le caractère honorable, ainsi que des éminentes connaissances légales et historiques. Je sais d'avance qu'il ne me pardonnera guère d'avoir osé feuilleter son ouvrage d'une main aussi peu respectueuse, mais il nous est impossible de laisser s'introduire impunément dans nos familles des élucubrations de ce genre capables de fausser l'esprit de nos enfants ; nous ne devons pas laisser entrer sans protestation, sur le domaine de nos lettres, des œuvres qui ne sont ni plus ni moins que des attentats contre notre langue, cette arche sainte sur laquelle nul ne doit porter une main profane. Nous avons autour de nous assez d'éléments dissolvants pour cette langue que nous avons su conserver, à deux mille lieues de la mère-patrie, à travers plus d'un siècle de lutte et d'envahissement étranger, sans permettre à personne des nôtres de venir—au nom du bon goût et de l'orthodoxie du langage—tromper des centaines de lecteurs de bonne foi, avec une olla-podrida de barbarismes, d'anglicismes, d'idiotismes, de fautes de syntaxe et d'orthographe, d'inexactitudes de toute espèce et d'hérésies sans fin.

La tâche est ardue et fastidieuse, mais je l'entreprends avec un cœur léger, dans la persuasion que je fais là un travail nécessaire pour plusieurs de ceux qui ont lu ou qui liront celui de M. Bibaud, et ne pouvant qu'être utile en même temps à bon nombre de ceux qui ne l'ont pas lu et ne le liront jamais ; car l'étude de notre langue—je le constate avec chagrin—est trop négligée chez nous, même parmi les hommes de profession, et—ce qui est encore plus regrettable—parmi nombre de personnes qui se prétendent journalistes et écrivains.

Devant ces considérations, le chagrin de pouvoir déplaire à M. Bibaud ne devait pas m'arrêter un instant ; et lui-même—si ces quelques lignes parviennent jusqu'à lui—sera forcé, en lisant mon article, de convenir avec moi qu'il n'y avait pas à hésiter.

Entrons donc en matière, et tâchons de procéder avec méthode autant que faire se pourra.

D'abord, M. Bibaud se paye le luxe d'une orthographe à lui seul.

Ainsi il écrit *complotter* pour *complotter*,—*conçonne* pour *consonne*,—*primerolle* pour *primerole*,—il *coure* pour il *court*,—*sourir* pour *sourire*,—*Théophile Gauthier* pour *Théophile Gautier*,—*poésie* pour *poésie*,—*géole* pour *gêole*,—*othoëpie* pour *orthoëpie*,—*apropos* et *apropos* pour *à propos*,—*tout-à-fait* pour *tout à fait*,—*mal-à-propos* pour *mal à propos*,—*contre-sens* pour *contresens*,—*appèle*, *rappèle*, *diament*, *d'Néponucène*, *pàrenthèse*, etc. Et n'al-

lons pas croire que ce soient là des erreurs typographiques : oh ! non : elles sont presque toutes répétées à divers endroits du livre—et en particulier *Néponucène*, *conçonne*, *appèle* et *rappèle*.

Cette manie de faire de l'orthographe de fantaisie joue quelquefois de mauvais tours à M. Bibaud. Ainsi, il nous avertit que les mots *bavacer*, *cuisener*, *emmancher*, *allegiance*, *esclavagiste*, *cogilatif*, *waggon*, *bifteak*, *roast-beef*, *notairesse*, *mèque*, *abryer*, *grayer*, *stopper*, *rebâcher*, *raçoquillé*, *plée*, ne sont pas français, vu qu'il n'a pu les découvrir dans aucun dictionnaire probablement. Parbleu ! il a raison, car, à part le dernier qui, épilé de cette façon, signifie encore un genre d'insecte hémiptère, tous ces mots ne s'écrivent ainsi que dans l'imagination de M. Bibaud. Dans les dictionnaires, ils s'écrivent tout bonnement : *bavasser*, *cuisiner*, *emmancher*, *allegiance*, *esclavagiste*, *cogitatif*, *wagon*, *bifteak*, *roast-beef*, *notairesse*, *mais que*, *abrier*, *grayer*, *stopper*, *rebâcher*, *raçoquillé*, et enfin *pellée*, *pelletée* ou *pellérée*.

En outre, M. Bibaud a l'air d'ignorer complètement les règles qui régissent les abréviations et l'emploi des majuscules. Il écrit *Juin*, *Septembre*, etc. Ce sont là des anglicismes ; en français, le nom des mois et des jours de la semaine s'écrit avec une minuscule—excepté naturellement quand il se trouve au commencement de la phrase. Il écrit aussi quelquefois l'adjectif *français* avec une capitale ; c'est encore de l'anglais. En français, l'adjectif de nationalité s'écrit invariablement avec une minuscule. Remarquons aussi que, par contre, M. Bibaud écrit *des sauvages*, *une anglaise*, sans majuscules, quand il en faut rigoureusement, d'après toutes les règles connues.

Quant aux abréviations, M. Bibaud s'en permet à chaque instant où il n'en faut pas, comme dans *Saint-Louis*, *Saint-Malo*, *Sainte-Beuve*, et encore les fait-il irrégulièrement. Par exemple, il écrit invariablement *St.* pour *St.*—*Ste.* pour *Ste.*—*Dr.* pour *Dr.*—*Mme.*, *Mde.*, *Mdme.* pour *Mme*—*Mlle.* pour *Mlle.*—*Chs.* pour *Ch.* ou *Chs*—*Ths.* pour *Ths.*—*Les.* pour *Les.*—*J.-Bte.* pour *J.-Bte.*—Un simple typographe un peu au courant de son métier sait qu'une abréviation qui se termine par la dernière lettre du mot qu'elle représente ne doit pas être suivie par un point. En France on écrit *Me Lachaud*, le *Dr Nélaton*, *Ste Geneviève*, etc. Cette règle, adoptée par l'Académie, est suivie par tous ceux qui savent le français.

Mais c'est surtout, dans l'emploi de l'accent circonflexe que notre auteur ne se prive de rien. Il devient d'une ordigalité fantastique. Il en met sur *où*, sur *tome*, sur *dus*, sur *cime*, sur *arome*, sur *zone*, sur *sommeil*, sur *imaginer* et sur *souhaiter*—qu'il écrit : *où*, *tôme*, *dus*, *cime*, *arôme*, *zône*, *sommeil*, *imaginer*, *souhaiter*. Il dit : *pêcher* contre les règles,—la guerre américaine *dût* nuire,—quand on *eût*,—si je n'*eusse*, etc. Il en risque même deux sur *Saint-Malo*, le malheureux : *St. Mâlô!* Voilà un saint bien coiffé ! M. Bibaud aura résolu la difficulté de faire cinq fautes de français dans un nom de ville. Comptons : l'abréviation, une ! le point, deux ! le trait d'union qui manque, trois ! et les deux accents circonflexes, cinq ! O patrie de Jacques Cartier, c'est un prétendu historien canadien qui torture et estropie ainsi ton nom historique, si euphonique et si populaire ! Ingratitude !

Et puis, à propos d'orthographe, que signifie donc cette forme italique que vous donnez à certaines lettres dans les deux mauvais vers suivants, M. Bibaud :

La laves-tu du songe épais ! et, dégoûté,

Le soir, la laves-tu du jour gros de poussière !

Auriez-vous l'intention d'insinuer qu'il y a là faute de grammaire ? Et pourtant, dans mon humble opinion, cette terminaison n'a rien que de très correct. Du moins, c'était exactement ainsi que l'on écrivait la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *laver*, dans la petite école où j'ai essayé d'apprendre à conjuguer mes verbes français. *Je lave*, tu laves ; par conséquent *laves-tu*.

Mais ceci est peut-être d'usage ; l'on va

voir dans un instant bien plus clairement encore que si M. Bibaud est généralement d'une indulgence inépuisable pour lui-même, il est en revanche bien méticuleux lorsqu'il s'agit d'autrui. La quantité d'expressions impropres, d'anglicismes, de barbarismes et de locutions ou constructions vicieuses qu'il découvre chez les autres est incroyable. Il en amoncelle à tort et à travers des pyramides. Passons-en un certain nombre en revue.

M. Bibaud condamne l'emploi des mots suivants qui, d'après lui, ne sont pas français :

Bavacer—*abryer*—*tanner*, dans le sens d'ennuyer—*patate*—*butter*, dans le sens de faire un faux pas—*aveindre*—*escousse*—*butin*, dans le sens d'effets—*train*, dans le sens de bruit—*moucher*, dans le sens de battre—*rebâcher*—*mèque*, pour aussitôt que—*plée*—*statutaire*—*tantinet*—*la judiciaire*—*véreuse*, joint à spéculation—*emmancher*, démancher une affaire—*rafistoler*—*simplesse*—*hébétude*—*notairesse*—*victimier*—*bestiole*—*se recorder*, dans le sens de s'entendre—*cogilatif*—*vitupérer*—l'adjectif probant—le verbe *blouser*—*immarcessible*—*esseulé*—*affectuosité*—*subodorer*—*poignant*—*moyenner*—*écales*—*se patiner*—*bécqueter*—*cuisener*—un prétendu—*drue*, comme qualificatif de volonté—*atraper*—dans le sens de tromper—*plaisant*, dans le sens d'agréable—*ingéniosité*—*piètre*, comme qualificatif d'opinion—*exclavagiste*—*délinéation*—*recongnition*—*store*—*fonctionner* (voir *fonctionner* une presse)—*inférence*—*désappointement*—et enfin un *vapeur* au masculin. M. l'abbé Casgrain s'en fait même donner sévèrement sur les doigts pour avoir employé cette dernière expression.

Eh bien, M. Bibaud, en attendant que nous nous occupions de ce que vous appelez des anglicismes et des locutions vicieuses, ouvrons quelques bons auteurs et quelques dictionnaires un peu plus sérieux que votre Bénard, et faisons régulièrement le procès de chacune de ces expressions que vous proscrivez si cavalièrement.

D'abord rétablissons l'orthographe de *bavasser*, et nous trouverons dans Larousse, qui vaut bien Bénard, que ce mot signifie *bavarder*, et dans Bescherelle qu'il s'emploie pour *babiller*. Il semble que la coutume concède à la vieillesse plus de liberté de *bavasser*, et d'indiscrétion à parler de soi. (MONTAIGNE.)

Abryer.—Ecrivons *abrier*, et nous trouverons dans Larousse qu'il signifie mettre à l'abri du vent. *Un rocher élevé, un bloc de glace, un îlot, peuvent abrier un bâtiment.* (BARON DE BONNEFOUX.) On le trouve aussi dans Littré. Dans beaucoup de provinces, surtout en Normandie, on dit encore vulgairement *abrier* pour *couvrir*.

Tanner.—Fatiguer, ennuyer, impatienter. *M'aura-t-elle assez tanné avec toutes ses jérémiades!* (LAROUSSE.) C'est un homme qui me tanne. (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

Patate.—Tubercule que produit un genre de plantes de la famille des convolvulacées. *Les habitants de la Guinée se nourrissent de PATATES.* (RAYNAL.) La patate est ce qu'on appelle au Canada *patate sucrée*. La pomme de terre est un peu différente par la forme et par le goût ; mais *patate* est un mot français. Il se trouve dans Larousse, Littré, Bescherelle et l'Académie.

Butter.—Broncher en heurtant du pied un terrain inégal. *Ce cheval BUTTE sans cesse.* (A. DUMAS.) *Nos montures chancelantes BUTTAIENT.* (TH. GAUTIER.) *Cet ivrogne BUTTE à chaque pas.* (LAROUSSE.) Broncher, faire un faux pas. (BESCHERELLE.) *Ce cheval BUTTE à chaque pas.* (L'ACADÉMIE.)

Aveindre.—Vous n'avez AVEINT que six morceaux de sucre. (BALZAC.) *Dans les révolutions, même en apparence rétrogrades, il y a un pas de fait, une lumière acquise pour AVEINDRE la vérité.* (CHATEAUBRIAND.) *AVEIGNEZ ce pot de confitures.* (BESCHERELLE.) *AVEINDRE du linge, des habits d'un coffre.* (L'ACADÉMIE.)

Escousse.—Ne prenez pas de si loin votre ESCOUSSE pour être en peine. (MÉR

DE SÉVIGNÉ.) *Prendre son ESCOUSSE.* (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

Butin.—Effets, richesses. *Il y a gagné du BUTIN.* *Il a fait du BUTIN dans cette affaire.* *Il y a du BUTIN dans cette maison.* (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

Train.—Bruit, fracas, tapage. *Faire du TRAIN.* *Finissez ce TRAIN.* (LAROUSSE.) *Quel TRAIN!* (BESCHERELLE.) *Ce TRAIN a duré toute la nuit.* (L'ACADÉMIE.)

Racoquill.—Ecrivez *raçoquillé*, et vous trouverez : *IL RECOQUILLAIT son chapeau.* (TH. GAUTIER.) *Ver RECOQUILLÉ.* (BESCHERELLE.) *Les mauvais vents RECOQUILLENT les feuilles.* (L'ACADÉMIE.)

Moucher.—Battre, appliquer une correction. (LAROUSSE.) *Tu vas te faire MOUCHER, rosser.* (LITTRÉ.)

Rebâcher.—Encore un mot défiguré. *RABACHER*, revenir toujours sur le même sujet. *Les journaux continuent à RABACHER de moi.* (CHATEAUBRIAND.) *Mais ne RABACHONS pas là-dessus.* (E. AUGIER.) *Il est pénible de RABACHER ce qu'on a déjà écrit une fois.* (E. ABOUT.) *Cet homme ne fait que RABACHER.* (L'ACADÉMIE.)

Mèque.—Pour aussitôt que. Il est évident que M. Bibaud a pris ici pour un barbarisme horrible, la locution conjonctive *mais que* employée souvent dans le pays, dans le sens de *lorsque*. Exemple : *M. Bibaud est un aimable homme, mais que la manie d'écrire s'empare de lui, et il devient insupportable.*

Plée.—Comme je l'ai déjà dit, cherchons *pellée*, et l'on trouvera que cela veut dire, en excellent français, ce qu'on enlève avec une pelle. *Une pellée de feu.* (L'ACADÉMIE.)

Statutaire.—Qui a le caractère ou la valeur d'un statut. (LAROUSSE.) *Répartition STATUTAIRE d'un dividende.* (L'ACADÉMIE.)

Tantinet.—Quelque peu. *Vous êtes un TANTINET laid de votre naturel.* (DANCOURT.) *Soyez un TANTINET vagabond.* (E. SUE.) *Tenez seulement un TANTINET lu barre à mu place.* (X. SAINTINE.) *On trouve un TANTINET obscur le langage métaphorique dont je m'enveloppe à dessein.* (TOUSSENEL.)

Il est, quand il s'y boute, un TANTINET ivrogne. BOURSULT.

Donnez-moi un TANTINET de pain. (L'ACADÉMIE.)

La judiciaire.—Jugement, faculté intellectuelle de juger. *L'habitude de plaider alternativement le pour et le contre, le faux et le vrai, fausse leur JUDICIAIRE.* (CORMENIN.) *J'ai toujours bien jugé de sa JUDICIAIRE.* (MOLIÈRE.) *Cet homme a la JUDICIAIRE fort bonne.* (L'ACADÉMIE.)

Spéculation véreuse.—Larousse dit : *Créance véreuse, titre véreux. Je crois les deux associés un peu VÉREUX ; l'affaire n'est pas bonne.* (DANCOURT.) *Il y a quelque chose de VÉREUX dans cette affaire.* (L'ACADÉMIE.)

Emmancher, *démancher* une affaire.—L'Académie écrit *emmancher* et dit : *Cette affaire est mal EMMANCHÉE ; il y a quelque chose qui se DÉMANCHE dans cette affaire. Affaire bien EMMANCHÉE ; commerce DÉMANCHÉ, dit Littré. EMMANCHER une affaire ; complot DÉMANCHÉ.* (LAROUSSE.)

Rafistoler.—J'éprouve aussi le besoin d'être RAFISTOLÉ. (BAYARD.) *Je ne suis pas fier, je RAFISTOLE une marche de mon escalier.* (BALZAC.) *RAFISTOLER un vieil habit.* (L'ACADÉMIE.)

Simplesse.—On ne trouvait en lui qu'amaour et simplesse. (L'ACADÉMIE.) *Montaigne, Beaumarchais et Collin d'Harleville emploient fréquemment cette expression.*

Hébétude.—L'HÉBÉTUDE d'esprit est incurable. (LAROUSSE.) *Les académies semblent des foyers d'HÉBÉTUDE.* (PROUDHON.) *Apparence hébétée que présente un malade dans certaines affections cérébrales.* (LITTRÉ.)

Notairesse.—Larousse : *notairesse*, la femme d'un notaire. *Les NOTAIRESSES jugent sévèrement.* (BALZAC.)

Victimier.—Rendre victime. (LAROUSSE.) *La superstition et le philosophisme sont dangereux pour ceux qu'ils VICTIMENT.* (BOISTE.) *Se trouve aussi dans Littré et Bescherelle.*

Bestiole.—Elle était ignorante comme

une carpe, et un peu BESTIOTE. (BALZAC.) Se trouve dans Larousse.

Se recorder. — Il fallait que chacun SE FUT RECORDÉ. (BALZAC.) Nous fîmes bien aise de nous trouver encore seuls ensemble pour nous bien RECORDER avant les opérations. (ST-SIMON.) N'avions-nous pas besoin de nous RECORDER ? (TH. LECLERQ.) SE RECORDER avec quelqu'un. (L'ACADÉMIE.)

Cogitativ. — Mettons cogitativ, et Larousse et Littré nous diront ce que cela signifie.

Vitupérer. — Blâmer. (L'ACADÉMIE.) La Gazette de France VITUPÈRE les cardinaux et leurs amis. (LA BÉDOLLIÈRE.)

JULES AIRVAUX.

(A suivre.)

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A SAINTE-THERÈSE

Mardi dernier, deux octobre courant, l'hon. M. Robitaille était l'objet d'une belle démonstration au collège de Sainte-Thérèse, où il a fait ses études. Ses compagnons de classe et de collège ainsi qu'en général les anciens directeurs, professeurs et élèves de la maison avaient été invités, à prendre part à cette démonstration faite en son honneur. Un grand nombre, heureux d'avoir l'occasion de revoir leur *Alma Mater*, se rendirent à cet appel. N'ayant ni le temps ni l'espace nécessaires pour faire un compte-rendu considérable, nous nous contenterons de dire que les choses furent aussi bien faites qu'elles pouvaient l'être et que les organisateurs de la démonstration ont droit de se féliciter de leur succès. Parmi ceux qui ont le plus fait, nous devons mentionner M. Bruslé, de Vaudreuil.

L'hon. lieutenant-gouverneur était accompagné de son épouse.

Nous avons cru devoir publier l'adresse de monsieur le Supérieur du collège et la réponse vraiment remarquable de l'hon. M. Robitaille qui, évidemment, sait dire d'excellentes choses dans un beau style.

A SON HONNEUR l'honorable Théodore Robitaille, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Le séminaire de Sainte-Thérèse est heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter ses hommages. Lorsque la voix publique nous apprenait, il y a quelques semaines, votre promotion au poste le plus élevé qu'un Canadien français puisse occuper dans sa province natale, nous nous sommes réjouis de cet événement avec tous vos amis, tout le pays tout entier. Lorsque, au moment de prêter le serment d'office, Votre Honneur a bien voulu nous en faire tenir la première nouvelle, nous avons été flattés de cette délicate attention. Nous le sommes bien davantage aujourd'hui de la visite si gracieuse et si spontanée de Votre Honneur.

Les directeurs de cette maison aiment à saluer en votre personne le dépositaire de l'autorité, le représentant de notre auguste souverain, le citoyen dévoué à son pays, l'homme d'état qui a pris une si large part à tous les événements politiques qui se sont déroulés sous nos yeux dans ces dernières années, et qui, par sa prudence, par sa modération et par la hauteur de ses vues, a su se placer au premier rang dans les sphères gouvernementales.

Qu'il nous soit permis, en même temps, de saluer dans Votre Honneur un élève de Sainte-Thérèse. Cette maison vous a vu autrefois, sur les bancs de l'école, élève laborieux, imbu de sentiments chrétiens, plein d'égards et de politesse pour tous ; elle vous revoit aujourd'hui grand dans l'opinion de vos concitoyens, recueillant le succès que le développement de ces belles qualités devait assurer à votre carrière. A la fin de l'année scolaire où vous lui fîtes vos adieux, cette maison vous a vu chargé de lauriers aux applaudissements d'une foule sympathique qui acclamait les espérances d'un jeune homme d'avenir : elle vous revoit aujourd'hui plus honoré encore, ayant dépassé la limite des espérances les plus ambitieuses, couronné de l'honneur du pouvoir et du respect public. La maison de Sainte-Thérèse ne peut se défendre de cette idée que la gloire de votre élévation, dans une certaine mesure, ne rejaille sur elle ; et elle songe avec un sentiment de légitime orgueil que l'homme distingué qui tient les rênes du pouvoir dans notre vieille capitale, que la providence et ses talents ont fait l'héritier de la succession des Champlain, des Frontenac, des Carleton, des Elgin, et dont les premiers actes administratifs se rattachent aux meilleures traditions de notre histoire — que cet homme, dis-je, est un des enfants de la famille Térésienne.

Dans ce cercle bienveillant d'amis qui se pressent autour de vous, vos souvenirs peuvent dis-

tinguer vos anciens directeurs et professeurs et plusieurs de vos compagnons de votre jeunesse. Les uns sont heureux de voir si noblement couronnés en votre personne leurs labours d'autrefois ; les autres, qui s'honorent de votre amitié, prennent une part toute spéciale à la joie de vos succès.

Les élèves actuels du séminaire de Sainte-Thérèse se joignent à leurs directeurs et à leurs confrères aînés pour vous présenter, ainsi qu'à Madame votre épouse, l'hommage de leur respect, de leurs félicitations et des vœux qu'ils forment pour votre bonheur. Ils vous sont tous reconnaissants de l'encouragement que leur rapporte votre visite ; ils comprendront mieux, à l'avenir, ce que peuvent le travail constant, la bonne conduite, les manières civiles et polies, la noble émulation, l'amour de son pays et la force du sentiment religieux.

Séminaire de Ste-Thérèse, 30 sept. 1879.

Voici la réponse de Son Honneur :

Au Rév. M. Nantel, Supérieur, et à la Communauté du Petit Séminaire de Ste-Thérèse.

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

En me retrouvant aujourd'hui dans cette institution, pour la première fois depuis la fin de mes études collégiales, je ne puis me défendre d'un sentiment d'émotion que vous comprendrez, j'en suis sûr.

C'est ici, en effet, que se sont écoulées plusieurs des belles années de ma jeunesse ; c'est ici que j'ai connu cette confraternité, cette émulation, ces alternatives de succès et d'échecs, de gaieté franche et de chagrins passagers qui constituent la vie de collège et pour tout résumer en mot ; c'est ici mon "Alma Mater," cette seconde patrie dont on ne se sépare toujours qu'avec tristesse, et où l'on revient toujours avec bonheur.

Sainte-Thérèse ! que de souvenirs ce seul nom a toujours éveillé en moi ! cette époque de la vie que l'on passe au collège, ces horizons, jusqu'alors inconnus, que notre regard découvre, ces idées nouvelles qui germent dans notre intelligence, cette ardeur des premiers enthousiasmes, cette énergie des premières aspirations et des premiers désirs, tout cela forme un ensemble de contentements et d'impressions qu'aucun homme ne peut jamais oublier.

C'est donc avec bonheur que je retrouve Sainte-Thérèse et que je m'y vois accueilli avec cette cordiale sympathie dont je vous prie de me croire profondément reconnaissant.

Lorsque j'ai laissé cette institution pour entrer dans ce qu'on est convenu d'appeler la vie réelle, je m'attendais sans doute à bien des vicissitudes ; mais je ne croyais certainement pas arriver un jour au poste élevé où la Providence m'a appelé. Je sortais de Sainte-Thérèse, jeune homme dont la carrière était encore à faire, et dont les espérances d'avenir n'embrassaient pas un bien vaste horizon. J'y reviens presque en visite officielle, comme lieutenant-gouverneur de la province où je suis né.

Mais, en ce moment, je vous prie de croire que le lieutenant-gouverneur n'occupe que le second rang, et que la personnalité qui domine en moi aujourd'hui est celle de l'ancien élève de Sainte-Thérèse, heureux de se retrouver au milieu de la grande famille à laquelle il appartient.

C'est à ce titre que je me réjouis de pouvoir parcourir de nouveau ces lieux où j'ai vécu, et pénétrer encore une fois dans ce sanctuaire de la science et du travail ; c'est pour cette raison qu'en entrant ici, les réminiscences et les souvenirs du passé sont arrivés en foule à mon esprit.

Je me suis rappelé cet homme de bien par excellence dont le nom et la mémoire sont si chers à la famille Térésienne, le Rév. M. Ducharme, fondateur de cette maison.

Après l'avoir admiré et estimé durant sa vie, j'eus le triste privilège d'assister à ses derniers instants ; et je me souviens encore de l'impression poignante que j'éprouvai en voyant s'éteindre cette lumineuse intelligence, en m'apercevant que ce cœur ardent et fort avait cessé de battre.

Il eut la gloire de fonder une de ces admirables institutions qui sont l'honneur de notre pays, et son nom doit être en vénération parmi ceux qui aiment la science, les beaux-arts, la religion et la patrie !

Il a conquis sa place au milieu de ces bienfaiteurs publics : Mgr de Laval, M. Brossard, M. Painchaud, M. Giroux, et tant d'autres qui ont légué à notre Canada ces glorieuses maisons d'éducation, foyers de foi, de lumières, de sciences et d'érudition.

Et ici, messieurs, permettez-moi de rendre hommage au dévouement de notre clergé qui, après nos désastres, lorsque nos classes éclairées s'en retournaient en foule vers les rivages de la vieille France, s'est si noblement constitué le gardien de notre nationalité, le dépositaire de nos traditions, de notre histoire et de notre foi ; le soldat le plus intrépide de notre grandeur, de notre prospérité et de notre perfectionnement social.

Permettez-moi de saluer avec enthousiasme ce magnifique élan, créé par nos évêques et nos prêtres, qui nous sauva de l'ignorance et d'une humiliante infériorité, et poussea notre jeunesse vers ces sommets lumineux, domaines des sciences et des lettres, sans lesquelles il n'y a pas de vraie civilisation.

Nous ne devons pas oublier non plus, messieurs, que c'est à l'ombre du drapeau britannique que cette renaissance intellectuelle s'est accomplie et s'est continuée de nos jours sous la protection de cette Reine qui s'est montrée une modèle d'épouse, de mère, de souveraine,

et qui, en nous envoyant sa fille bien aimée, a voulu pour ainsi dire donner une nouvelle et gracieuse protection à cette charte de notre Université qui sera un des plus beaux titres que Notre Souveraine puisse avoir à notre reconnaissance.

Nous devons admirer les voies de la Providence qui nous sépara violemment de notre mère-patrie toujours aimée, au moment même où ses égarements lui préparaient des malheurs et des catastrophes auxquels nous n'aurions pu rester étrangers.

Sans cette conquête de 1760, qui, suivant les vues humaines, était pour nous un désastre, à la place de cette maison de Sainte-Thérèse où la science est l'école de la foi, s'élèverait peut-être un de ces lycées d'où l'on voit sortir tant d'élèves de Voltaire.

Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi, et le séminaire de Sainte-Thérèse n'a jamais dévié de la route que lui avait tracée son illustre fondateur.

M. Ducharme n'est pas mort tout entier. Il a légué ses enseignements et ses exemples à tous les hommes distingués qui lui ont succédé dans la direction de cette maison.

Il revit aujourd'hui en la personne de ces prêtres dévoués qui consacrent à la jeunesse leurs veilles et leurs labours ; il revit en la personne de tous les hommes remarquables qui sont sortis de Sainte-Thérèse ; il revit en la personne de ces professeurs aussi modestes que savants dont l'existence est identifiée avec la cause de l'éducation ; il revit enfin en la personne de monsieur le Supérieur, héritier de son esprit et de ses traditions, qui conduit avec tant de tact et de sagesse le séminaire de Sainte-Thérèse dans les voies de la science et de la vertu.

C'est donc un honneur que je sais apprécier que celui d'être membre de la famille "Térésienne" ; c'est un titre dont je suis fier, et l'accueil que vous me faites aujourd'hui n'est pas de nature à rendre moins vif et moins agréable le souvenir que j'avais conservé de la maison qui a été mon Alma Mater.

Je vous remercie de cette chaleureuse réception, de vos félicitations et de vos souhaits. J'en remercie messieurs les directeurs de la maison et messieurs les anciens élèves dont plusieurs furent mes professeurs, mes compagnons de classe, ainsi que tous mes amis qui ont bien voulu profiter de cette démonstration pour me témoigner leur sympathie.

Quant à vous, messieurs les élèves actuels, mes remerciements vous sont aussi acquis pour la part que vous avez prise à cette réception.

Je n'ai pas eu avant ce jour l'avantage de vous connaître intimement, mais nous n'en sommes pas moins membres d'une même famille, et à ce titre vous pourrez voir en moi un frère aimé qui revient au logis après une longue absence, pour vivre encore une fois pendant vingt-quatre heures de la vie commune. Permettez-moi donc de vous donner un conseil.

Vous êtes encore en pleine possession de votre vigoureuse et puissante jeunesse ; mais le temps marchera, les années viendront : elles viennent vite. Vous sortirez de cette maison pour entrer dans l'arène et pour livrer le combat de la vie. Eh ! bien, souvenez-vous toujours des enseignements que vous avez reçus ici, ayez toujours l'amour du travail, le culte de l'honneur, le respect de la vertu, et vous sortirez victorieux de la lutte.

Vous êtes les héritiers du passé, vous êtes l'honneur du présent, vous êtes l'espoir de l'avenir.

Gardez intactes les traditions de Sainte-Thérèse, ne démentez pas les lauriers pacifiques dont vous vous couvrez pendant vos années de collège. Ne trahissez pas la légitime confiance que vous avez en vous. Et comme je suis convaincu que c'est là votre désir et votre noble ambition, je ne doute pas qu'un jour vous ferez la gloire du séminaire, l'ornement de la société et le bonheur de la patrie.

Agréé encore une fois, monsieur le Supérieur et messieurs, mes sincères remerciements ainsi que ceux de madame Robitaille, et soyez sûrs que nous conserverons toujours le meilleur souvenir de votre accueil empressé et de votre cordiale sympathie.

THÉODORE ROBITAILLE.

Nous ne parlons ni du dîner, qui fut excellent, ni de la soirée littéraire et musicale, qui fut charmante. On a beaucoup remarqué un dialogue ayant trait à la visite et à la carrière de l'hon. lieutenant-gouverneur ; c'était un peu long, mais bien fait. M. Louis Bertrand termina la soirée par un discours aussi bien pensé que bien écrit, qu'il déclama avec succès. En résumé : succès complet, belle fête qui fait autant honneur au collège de Sainte-Thérèse qu'à celui qui en a été l'objet.

P. S. Dans le cours de la journée, les anciens élèves du collège se réunirent dans la grande salle du collège et résolurent d'organiser une souscription dans le but de venir en aide à la maison ou de lui offrir un témoignage quelconque de reconnaissance et d'estime. Un comité fut nommé et la souscription commencée immédiatement produisit la jolie somme de \$3,000. Nous espérons que tous les anciens élèves se feront un devoir de contribuer à cette œuvre estimable.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

On ne parle en ce moment, en France, que de projets d'alliance et de symptômes peu rassurants dans les relations des nations entre elles. Les journaux parlent librement des dissentiments qui existent entre l'Allemagne et la Russie, surtout entre les deux grands chanceliers, Bismarck et Gortschakoff. On sait que Gortschakoff est tout-puissant en ce moment en Russie, malgré ses quatre-vingt-deux ans. Après avoir fait tout en son pouvoir pour empêcher son rival, Schouvaloff, de faire à l'Angleterre au congrès de Berlin, des concessions trop considérables, il a réussi à le faire remplacer comme ambassadeur à Constantinople par Labanoff, un homme qui fait tout ce qu'il veut.

L'idée que le prince Gortschakoff songerait à chercher un contre-poids à l'hostilité personnelle de M. de Bismarck dans une alliance avec la France, agite fort les esprits en Allemagne. Aussi, la presse berlinoise s'efforce-t-elle de provoquer une explication, soit pour la confirmer, soit pour la démentir. Il n'est pas probable que le chancelier russe donne aux organes officiels de la pensée de M. de Bismarck cette satisfaction.

Le correspondant du *Standard* à Vienne envoie par dépêche, à ce journal, la nouvelle suivante ; nous lui en laissons toute la responsabilité :

Les informations qui me viennent du dehors émanent de personnages fort bien placés pour savoir la vérité, et ils s'accordent à annoncer que MM. de Bismarck et Gortschakoff ont offert respectivement leurs démissions. Le résultat de cette démarche n'est pas encore connu, mais il y a des symptômes qui font comprendre que leur démission a été prise sérieusement en considération, quoiqu'elle n'ait été pour le moment ni refusée ni acceptée.

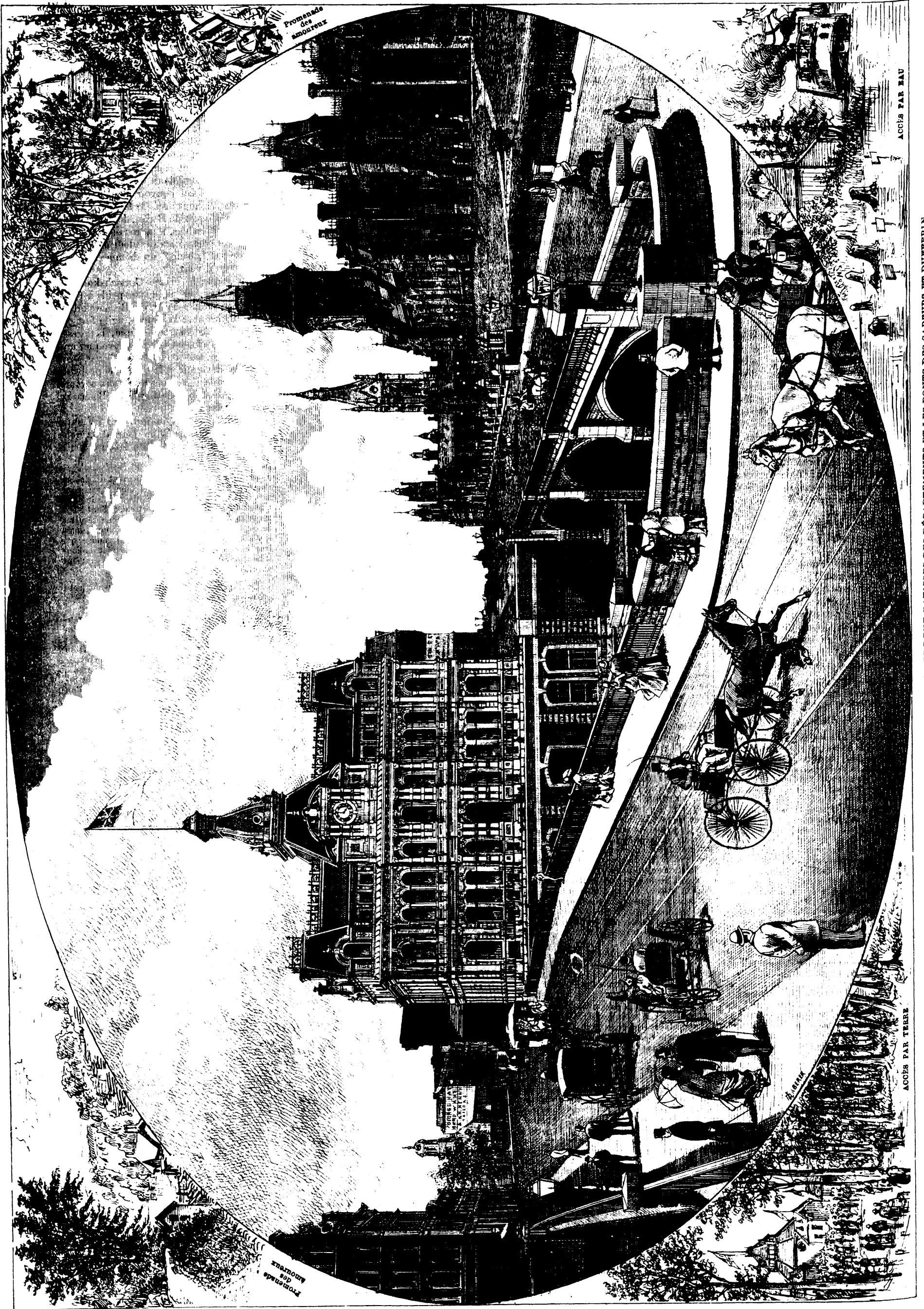
Le *Tageblatt*, de Berlin, publie la note officieuse suivante :

L'entrevue des deux empereurs à Alexandrow doit, assure-t-on, avoir un pendant. On s'occupe activement, du moins dans les cercles diplomatiques russes, de trouver les moyens de réconcilier le prince Gortschakoff avec le prince de Bismarck. Cette dernière éventualité aurait été discutée, à plusieurs reprises, dans l'entrevue des deux monarques à Alexandrow, où l'on a mis en avant l'éventuelle possibilité d'une rencontre des deux chanceliers, qui serait d'abord une conséquence logique de l'entrevue des deux souverains, et qui aurait ensuite pour effet de tranquilliser, une fois pour toutes, l'opinion publique dans les deux Empires voisins.

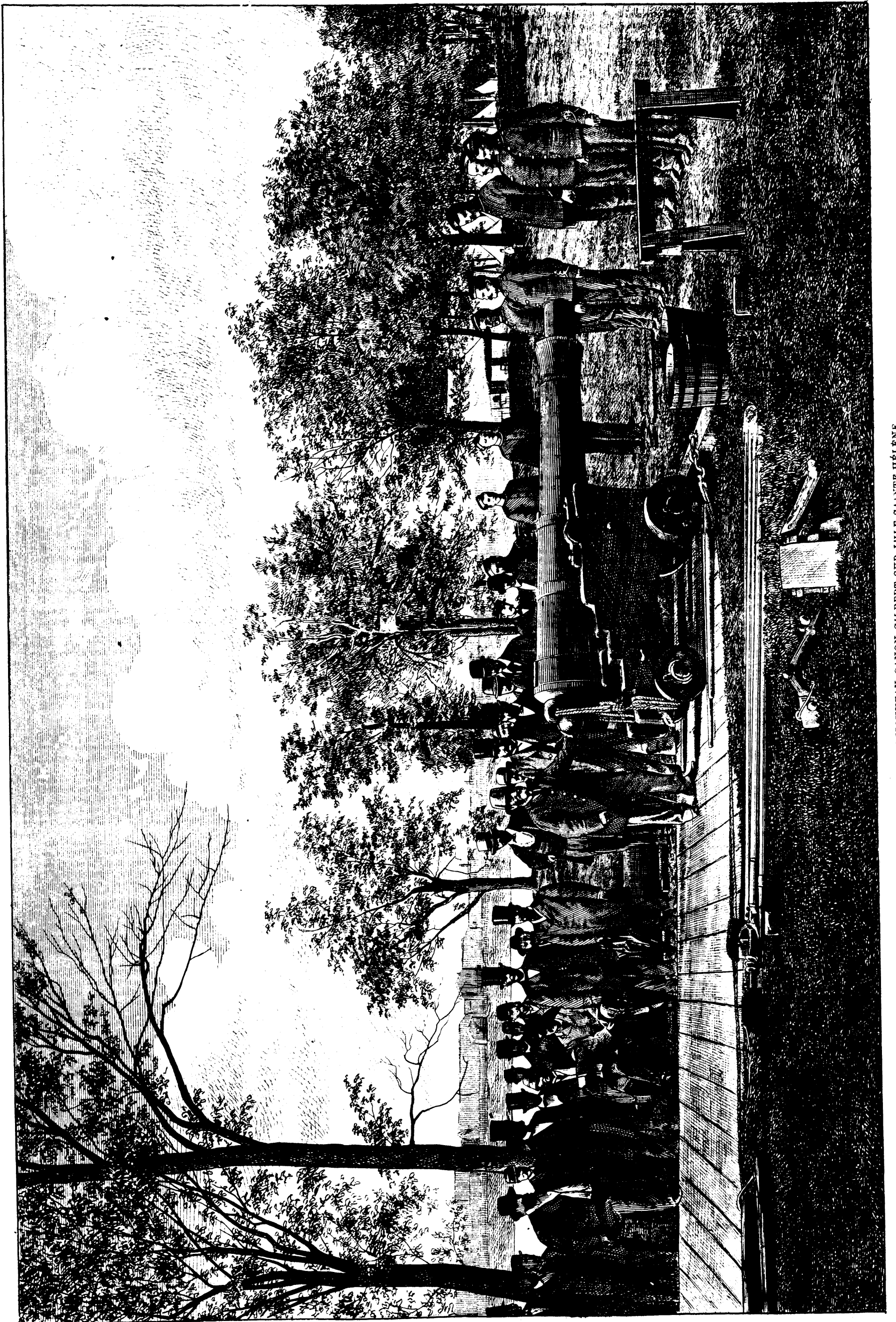
Cette note emprunte son importance au caractère du journal qui en a reçu communication. Nous souhaitons que les efforts pour réconcilier les deux chanceliers soient couronnés de succès. Il serait triste de voir deux grandes puissances en venir à une lutte acharnée pour une question de rivalité entre deux individualités, quel que soit le poids dont elles pèsent dans les résolutions de leurs gouvernements respectifs.

L'HIVER. — L'approche de l'hiver fait songer beaucoup de gens cette année, car l'argent devient de plus en plus rare. Mais nous avons au moins la satisfaction de savoir que nous pouvons nous couvrir de fourrures à bien bon marché chez MM. Cns Desjardins et Cie., les manchonniers si avantageusement connus, dont l'établissement est situé aux Nos. 637 et 639, rue Ste-Catherine, porte voisine du grand magasin de M. Pilon et Cie. Ces messieurs ont en magasin un des stocks les plus considérables de Montréal, comprenant un assortiment choisi de casques, manchons, boas, manteaux et peletots en fourrures, robes pour voitures en peaux d'ours et de buffe, etc. Ils ont achetés en grande quantité et pour argent comptant, et peuvent vendre leurs marchandises à des prix excessivement réduits. Leur commerce ayant augmenté d'une manière si rapide, et l'énorme quantité de fourrures qu'ils ont en mains les ont obligés d'ouvrir une succursale au No. 601, rue Ste-Catherine, porte voisine de MM. Dupuis Frères. Nous engageons fortement nos lecteurs à visiter leurs établissements. N'oubliez pas les adresses : 1er établissement, 637 et 639, rue Ste-Catherine ; 2e établissement : 601, rue Ste-Catherine, Montréal.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.



OTTAWA — LA BATISSE DU BUREAU DE POSTE ET DE LA DOUANE, AVEC LES DEUX BATISSES DES DÉPARTEMENTS ET LES PONTS DES SAPEURS ET DUFFERIN



MONTREAL—ESSAI DU NOUVEAU CANON GILBERT SUR L'ILE SAINTE-HELENE

LA
MUEtte QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XII

Quelques jours après le drame nocturne qui s'était dénoué dans le jardin du chalet, trois personnes causaient avec Valnoir dans le fumoir de son petit entresol de la rue de Navarin.

Rose de Charmière, nonchalamment étendue sur un divan turc, savourait une cigarette de latakia, sans doute pour se conformer au goût semi-oriental qui avait présidé à l'arrangement de ce réduit coquet.

Taupier, enfoncé dans une chaise basse, où sa personne tortue disparaissait jusqu'aux épaules, tenait un journal déplié dont il se disposait à commencer la lecture.

Le portier Bourignard, debout contre la porte, gardait une attitude respectueuse, qui n'excluait pas cependant une certaine majesté.

Quant au maître du logis, il se promenait les mains derrière le dos et semblait absorbé par la contemplation des dessins capricieux de son tapis de Smyrne, car il ne levait pas les yeux.

Un certain air grave assombrait toutes les figures, et il était évident que le petit cénacle traitait une question importante.

— Voyons la rédaction, dit Valnoir sans interrompre sa promenade.

— Voilà la chose, articula Taupier sur le ton pédantesque qu'il adoptait volontiers pour donner lecture de ses élucubrations :

— Le tragique événement qui a causé récemment dans le quartier des Martyrs une légitime émotion n'a pas encore été expliqué. On se rappelle que, la semaine dernière, deux gardiens de la paix ont relevé sur le pavé de la rue de Daval le cadavre d'un homme qui portait au front une blessure produite par une arme à feu tirée à bout portant.

— Tout d'abord, la mort avait été attribuée à un suicide, et cette supposition se fondait sur ce fait qu'un pistolet déchargé était resté à côté du corps.

— Mais tout porte à croire maintenant que le médecin chargé des premières constatations s'était trompé.

— Le cadavre a été reconnu. C'était celui d'un citoyen parfaitement honorable, capitaine au 365^e bataillon, et l'un des vétérans de la démocratie militante.

— J.-B. Frapillon, légiste distingué, habitait depuis de longues années la rue Cadet et il était aimé et respecté des nombreux clients qui avaient recours à ses lumières.

— Son urbanité et sa bienfaisance laisseront d'impérissables souvenirs à tous ceux qui l'ont connu.

— C'était un pur et un juste.

— Hum ! murmura Valnoir, elle est un peu sévère.

— Laissez-moi donc tranquille avec tes scrupules ! dit Taupier ; s'il n'y avait pas des imbéciles pour croire aux oraisons funèbres, on n'en ferait jamais.

Et il reprit sa lecture :

— J.-B. Frapillon nous était attaché par les liens d'une amitié éprouvée dans les mauvais jours et par la communauté des opinions.

— Administrateur de notre journal le *Serpenteau*, il s'est toujours acquitté de ses importantes fonctions avec un zèle et une intégrité au-dessus de tout éloge et les services qu'il a rendus à la cause du peuple, pendant le cours de son existence si bien remplie, sont de ceux qu'on ne saurait trop honorer.

— La rédaction du *Serpenteau* tout entière tenait à rendre publiquement à sa mémoire cet hommage mérité.

— Mais elle a un devoir plus sacré, celui de le venger.

— Tu vas nous brouiller avec la justice, qui n'aime pas qu'on se mêle ostensiblement de ses affaires, fit observer le rédacteur en chef.

— Ah ! voilà qui m'est égal, par exemple ! s'écria l'irrévérencieux bossu. L'article va nous faire monter aujourd'hui de dix mille au moins, et tu te plains !

— Ceci est plus sérieux que la justice, dit madame de Charmière, qui saisissait à merveille le côté pratique des choses.

— Troisième couplet ! cria Taupier avec l'accent de Frédéric Lemaitre dans le rôle de don César de Bazan.

— Pourquoi J.-B. Frapillon, probe, considéré, dévoué à la plus sainte des causes et jouissant d'une modeste aisance due à un labeur opiniâtre, se serait-il suicidé ?

— C'est tout simplement impossible.

— Non, ce vertueux citoyen, ce travailleur prolétaire n'a pas déserté les devoirs qui lui incombent et les intérêts de la démocratie.

— Si on veut chercher sérieusement la véritable cause de sa mort, il faut penser à ce vieil axiome de droit : *Is fecit cui prodest*.

— Tu leur parles latin, maintenant ? Es-tu fou ? demanda Valnoir.

— Tu n'entends rien au journalisme, mon cher. Nos lecteurs ne comprennent pas, mais ça les flatte.

— Et, sur ce, je continue :

— Notre ami était détesté des réactionnaires ; ce sont des réactionnaires qui l'ont assassiné.

— Comme c'est bien écrit ! soupira le sensible Bourignard, qui semblait plongé dans une profonde admiration.

— On sait sa langue, dit le bossu d'un air dégagé.

— J.-B. Frapillon a été relevé mort devant le mur d'une habitation qui passe depuis longtemps dans le quartier pour un véritable repaire d'aristocrates et de traîtres.

— Le chalet de la rue de Laval a été signalé plusieurs fois depuis le commencement du siège par de courageux citoyens, comme servant à des correspondances coupables avec l'ennemi.

— On y a vu briller, le soir, des feux de diverses couleurs, et, si des perquisitions n'y ont pas été faites plus tôt, il faut s'en prendre à la faiblesse bien connue du gouvernement.

— Il est vrai que, depuis le crime, ce nid d'espions a été visité et qu'on n'y a trouvé personne, mais les amis de la réaction et des Prussiens avaient eu le temps de disparaître.

— Nous affirmons, nous, que c'est en essayant de pénétrer courageusement dans l'antré des bandits pour dévoiler leurs manœuvres, que J.-B. Frapillon a trouvé la mort.

— C'est pour cela que nous demandons qu'une enquête soit faite, mais une enquête sérieuse, confiée à des magistrats qui soient en même temps des démocrates éprouvés.

— Si on persiste à user avec les réactionnaires de ménagements qu'on n'accorde qu'à bons citoyens, si on nous refuse cette enquête, eh bien ! nous la ferons !

Après ce finale à sensation, Taupier s'arrêta dans la pose classique de l'acteur qui attend des applaudissements.

Les applaudissements ne vinrent pas.

— Qu'est-ce que vous dites de ça ? Il me semble que c'est assez tapé ! dit-il avec une satisfaction peu dissimulée.

— C'est purement et simplement idiot, répondit Valnoir en haussant les épaules.

— Idiot ! fais-en donc autant !

— Ah ! non ! par exemple ! je ne m'en consolerais de ma vie.

— Messieurs, dit Rose de Charmière, je vous rappelle à la question.

— La question ! parbleu ! c'est de nous garder au carreau contre la sequelle des Saint-Senier, cria Taupier, car vous ne supposez pas que je m'inquiète beaucoup de cette vieille canaille de Frapillon.

— Ni moi non plus, mais il y a autre chose que sa carcasse dans cette affaire-là.

— Les fonds, messieurs, les fonds ! dit Rose toujours sérieuse.

— Le meilleur moyen de mettre la main dessus, c'est de pousser à l'enquête, affirma le bossu.

— Oui, on mettra aussi la main sur des histoires qui pourraient bien nous mener loin.

— Quoi ! la sourde-muette ! Il y a beau temps qu'elle est en Prusse.

— On en revient.

— Messieurs, interrompit madame de Charmière, nous perdons notre temps en discussions oiseuses, et il s'agit avant tout de savoir où Frapillon peut avoir caché notre argent.

— Parfaitement résonné ; mais, s'il l'a déposé à la Banque, comme il nous l'a dit le soir de son accident, nous aurons de la peine à le rattraper.

— La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée, dit sentencieusement la belle Rose, et je serais d'avis d'aller voir un peu chez le Dr Molinard.

— On pourra faire un tour de ce côté-là, mais, en attendant, je voudrais retrouver notre hercule.

— Y tenez-vous beaucoup ? demanda madame de Charmière qui ne poussait pas très-loin l'amitié fraternelle.

— Oh ! pas à cause de lui, bien sûr, car c'est bien le plus assommant ivrogne que je connaisse, dit Taupier, qui n'était pas l'homme des ménagements, mais je suis convaincu que par lui nous saurions tout.

— Le fait est que sa disparition est bien étonnante, murmura Valnoir.

— Voyons, reprit la positive Rose, vous m'avez dit, si je ne me trompe, que Pilevert avait conduit Frapillon au lieu de réunion de la *Lune avec les dents*, et ce brave Bourignard, qui était de garde à la porte et qui a dû causer avec lui, pourrait peut-être nous donner quelque renseignement utile.

— C'est même pour cela que nous l'avons fait monter, observa judicieusement le rédacteur en chef du *Serpenteau*.

— Voyons, maître Bourignard, faites votre déposition.

Le portier, qui avait écouté ce colloque avec une discrétion rare, fit trois pas en avant et s'inclina poliment, mais sans rien perdre de sa dignité.

— Citoyens, dit-il, je suis prêt à vous rendre compte.

— Trop de solennité à clef, cria le bossu : raconte-nous tout simplement ce que cette brute de Pilevert t'a dit.

— Rien, répondit laconiquement le portier, blessé dans son amour-propre de narrateur.

— Rien, ce n'est guère, et tu te moques de nous, mon vieux pipelet.

— Citoyen Taupier, je vous affirme.

— N'affirme pas, et explique-nous cette histoire de la police arrivant dans la cave et disparaissant avec le sieur Frapillon. Ça ne m'a jamais paru clair.

— Citoyen, nous avons d'abord entendu une voix.

Le récit fut interrompu dès son début par l'organe aigre du jeune Agricola qui montra tout à

coup sa tête de fouine à côté du respectable auteur de ses jours.

— Peut-on entrer ? glapissait le gavroche.

XIII

— Vertueux Bourignard, vous élevez fort mal votre rejeton, dit Valnoir, assez contrarié de cette apparition ; qui lui a permis de venir nous déranger ?

Les lunettes d'or du portier frémirent sur son nez magistral, mais il ne trouva rien à répondre, partagé qu'il était entre l'humiliation de mériter ce reproche et la colère causée par la nouvelle escapade d'Agricola.

— Voyons ! entre, mauvais crapaud, grommela Taupier.

Le gamin ne se le fit pas dire deux fois.

Il se glissa comme une couleuvre par la porte entrebâillée, et s'avança le nez au vent jusqu'au milieu du fumoir.

Rien n'était changé ni dans sa tenue, ni dans ses allures.

Il portait toujours le même costume de marin que son père lui avait acheté à la Belle-Jardinière dans les premiers temps du siège, soulevé le chapeau ciré n'avait plus de fond, les boutons à l'ancre de la veste avaient été arrachés—peut-être les avait-il perdus au noble jeu du bouhoh—et le pantalon tombait en loques.

Quant à sa physionomie, autrefois fine et gougnarde, elle s'était accentuée dans le sens de l'insolence.

Il promenait sur les assistants un regard assuré qui s'arrêtait de préférence sur les charmes de la belle Rose, mais il n'avait pas même daigné honorer d'un simple coup d'œil son vénérable père.

— Qu'est-ce que tu veux ? demanda Valnoir.

— Vous raconter une histoire, dit le gavroche sans sourcilier.

— Ah ça ! te moques-tu de nous, méchant même ! cria le bossu furieux.

— Vous, d'abord, je ne vous parle pas, reprit Agricola.

Taupier se leva brusquement pour réprimer de ses propres mains cette audace impudente, mais le gamin, peu intimidé par la grotesque construction de son adversaire, tomba immédiatement en garde, les pieds écartés, les genoux pliés et les mains ouvertes.

Le jeune Bourignard avait beaucoup étudié le grand art de l'*escrime parisienne*, plus vulgairement appelée la *savate*, et, à ce jeu-là, il ne craignait personne. La scène allait devenir ridicule, et madame de Charmière, qui avait des choses sérieuses en tête, s'empressa d'y mettre ordre.

— Laissez donc cet enfant s'expliquer, mon cher Taupier, dit-elle d'un ton fort autoritaire qu'elle savait prendre à l'occasion ; il nous apporte peut-être un renseignement utile.

— Sur quoi ? sur le cours des billes et des toupies ?

— Savoir ! dit le gamin d'un air narquois.

— Voyons, mon petit ami, lui dit doucement la belle Rose qui, avec sa finesse féminine, présentait une importante confiance, qu'avez-vous à nous conter ?

— Des choses qui vous intéressent plus que moi.

— Dites-les vite, alors, car ces messieurs et moi nous sommes en affaires.

— Je veux bien les dire, mais pas pour rien.

— Hé ! vertueux Bourignard, exclama Valnoir, il ira loin, votre héritier présomptif.

— Vraiment ! reprit Rose en souriant ; c'est donc bien intéressant ?

— Que que vous donneriez pour savoir au juste ce qui s'est passé l'autre nuit dans la rue de Laval ? demanda le polisson avec un aplomb superbe.

Cette question eut pour effet immédiat d'opérer un changement à vue sur toutes les figures.

Valnoir pâlit, Taupier fit en fronçant le sourcil une horrible grimace, et Bourignard leva les bras au ciel pour exprimer l'admiration dont le pénétraient les talents de son fils.

Madame de Charmière fut la seule qui gardât assez de liberté d'esprit pour continuer l'interrogatoire.

— Vous y étiez, petit ? demanda-t-elle avec un air d'intérêt maternel.

— Je vous répondrai quand je saurai ce que vous aboulez pour la peine, dit Agricola sans se défermer.

— Dans un louis, il y a de quoi acheter bien des gâteaux, insinua Rose en tirant un élégant porte-monnaie.

— Les gâteaux ! j'y tiens pas ; depuis le siège, ils sont faits au suif de cheval.

— Des dragées, alors.

— C'est pas tout ça, je dois sept francs dix sous que j'ai perdus au bouchon avec Alfred Cramouzet, dix-neuf balles au *mastroquet* de la chaussée Clignancourt ; faut qu'il me reste quelques ronds pour faire la noce.

— Tenez ! si ça vous va, pour deux médailles d'or je dis tout.

— Les voici, mon petit ami, répondit la dame, qui n'hésitait jamais dans les grandes occasions.

Agricola saisit les louis qui brillèrent entre les doigts gantés de Rose, les fourra prestement dans son soulier, et, après cet encaissement original, il se redressa et prit une pose oratoire.

— Savez-vous, commença-t-il, qui qu'a escoté l'homme aux lunettes, le père Frapillon ?

— On vient de te payer pour nous l'apprendre, répondit brusquement Taupier, qui gardait rancune au gamin.

— C'est juste. Eh bien ! c'est ce gros plein de soupe de Pilevert !

— Antoine ! c'est impossible, s'écria madame

de Charmière, fort troublée par la perspective d'être appelée comme témoin devant la cour d'assises qui devait juger ce frère malencontreux.

— Moi, je crois que c'est très-probable, dit entre ses dents le bossu.

Valnoir s'était laissé tomber dans un fauteuil et semblait partagé entre des émotions très-variées.

— V'la l'histoire demandée, reprit le gamin. Faut donc vous dire que samedi dernier il y avait quatre jours que j'étais en bordée et que j'avais pas contemplé la respectable *binette* de papa.

— Agricola, tu abuses de ma condescendance, interrompit Bourignard, et la liberté n'autorise pas...

— Silence donc, père noble ! cria Taupier.

— Je flânais, sur le coup de six heures, dans la rue Montorgueil, continua le narrateur, quand je vois Pilevert qui s'*esbignait* du journal et qui s'en allait du côté de la Halle bras dessus bras dessous avec le père Frapillon.

— Ça me paraît louche qu'un *aristo* à lunettes se laisse accoster par un *muffe* qu'on refuserait s'il voulait s'engager dans la *rousse*, et je me mets à les *fler*... histoire de savoir ce qu'ils *manigancent* ensemble.

— Pas bête, ça, crapaud, grommela Taupier.

— J'emboîte donc le pas et je les vois entrer chez Baratte. Bon ! je me dis, le père aux lunettes veut *pocharder* Pilevert ! Bien sûr, c'est pas pour le plaisir de lui payer à boire.

— Ingénieur enfant, murmura Bourignard.

— C'est là que j'ai posé ! Non, vrai, je croyais pas qu'ils feraient une noce aussi soignée que ça ; quatre heures, ça a duré, leur *godaille*, et si j'avais pas rencontré Alfred qui m'a payé cinq *tournées* sur le comptoir d'en bas, je me serais rudement embêté.

— Enfin, les v'la qui sortent. Pilevert était d'un rond, mais d'un rond...

— Coupe les longneurs, ça traîne, dit Taupier.

— Je vas couper, reprit Agricola vexé.

— Ils sont allés au club du boulevard Clichy et ensuite dans l'impasse à côté, à votre *Pleine lune*, d'où ils sont partis plus vite qu'ils n'auraient voulu...

— Tonnerre ! s'écria le bossu, je parie, méchant *mioche*, que c'est toi qui as fait la voix de l'agent de police dans l'escalier.

— Un peu, Mayeux ! répondit impudemment le gavroche ; je réussis les imitations comme *Mossieu Mélingue*.

— Agricola, cette facétie passait les bornes, murmura le portier qui n'avait pas encore digéré sa frayeur.

— Attention ! nous v'la au cinquième acte.

En sortant du caveau, je les vois qui s'en vont tout doucement du côté de la rue de Laval. J'aurais parié quarante sous contre une prune à l'eau-de-vie qu'ils en voulaient au chalet. Ça n'a pas *ralé*. Ils se mettent à raser les murs, et, une fois devant la petite porte, paf ! ils entrent comme des lettres à la poste.

— On leur avait ouvert ? demanda Rose.

— Non. C'est le père Frapillon qui a *barbolé* la serrure. Je voyais tout ça du bout de la rue, et, quand ils ont été dans la *botte*, c'est là que j'ai *rigolé*. Pendant une heure j'ai sifflé, j'ai cogné à la porte, histoire de leur faire des farces. Mais ça commençait à me scier de battre la semelle sur le trottoir, quand c'est vraiment devenu drôle.

— Va donc ! va donc ! dit Taupier impatienté.

— Je m'étais rencoigné contre une borne, quand je vois venir un homme et une femme qui s'arrêtent aussi devant la porte et qui l'ouvrent *sans douleur*. Je me rapproche. J'entends des voix. On se disputait, et puis, *rrran* ! un coup de pistolet !

— Et qui t'a dit que c'était Pilevert qui avait tiré, imbécile ? cria le bossu.

— Attendez donc, vous êtes bien pressé. V'la donc que je me mets à leur chanter un air pour leur donner le *trac* et puis je me colle à genoux et j'attends.

— Au bout de vingt minutes, je vois la porte qui s'ouvre tout doucement et mon Pilevert qui sort avec le père Frapillon sur son dos et qui s'en va le coucher au milieu de la rue.

— Je ne sais pas si c'était la *pochardise* ou l'émotion, mais en s'en retournant, il avait l'air de ne pas tenir sur ses jambes ; et puis, il s'est aperçu qu'il avait oublié le pistolet et il est revenu le poser à côté du *refroidi*.

— Et... après ? balbutia madame de Charmière.

— Après, la porte s'est encore ouverte au bout d'un quart d'heure, plus ou moins, et, cette fois, ils sont sortis quatre et ils ont filé du côté de l'avenue Trudaine.

— Deux femmes, sans doute, demanda Valnoir.

— Non, une, celle qui venait d'entrer, et puis celui qui l'avait amenée, et puis Pilevert, et puis un autre, un grand qui avait une drôle de *déguise* avec sa grande capote et son capuchon.

— Et tu ne les as pas suivis, animal ? dit Taupier.

— J'aurais bien voulu vous y voir, vous, l'enflé, répondit insolemment Agricola. Plus souvent que j'allais courir après, pour qu'ils m'empoignent et qu'ils me couchent comme le père aux lunettes. Sans compter qu'il aurait fallu passer à côté de sa carcasse, et que j'aime pas à voir des morts. Chacun son goût, quoi !

Agricola fit une pirouette en guise de péroraison et se tut, bien persuadé d'avoir gagné son argent.

— Tu ne sais rien de plus ? demanda brusquement Taupier après silence.

—Rien, nize, makache, répondit le gamin, qui savait terner en plusieurs langues.

—Pourquoi n'es-tu pas venu nous dire ça plus tôt ?

—Parce qu'en faisant le tour par la rue Bréda pour rentrer chez nous, j'ai été ramassé par la patrouille qui m'a collé au bloc, et puis, quand ils m'ont lâché, j'ai été faire un tour du côté de Bonny, à la maraude des pommes de terre.

—Tiens ! je crois qu'on sonne en bas ; je vas voir un peu à ma loge," dit Bourignard, que le récit de son fils semblait avoir fort ému.

Agricola le suivit en criant :
"Je suis payé. Je me la casse."
Valnoir, Taupier et Rose de Charmière se trouvèrent seuls.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LE ROI JÉRÔME, PÈRE DU PRINCE NAPOLÉON

La jeunesse de Jérôme avait été des plus accidentées. A peine âgé de quinze ans, incorporé comme simple chasseur à cheval dans la garde consulaire, il se battait en duel avec un de ses camarades, frère de Davout, et l'affaire faisait grand bruit. Par un raffinement étrange, les deux écervelés avaient décidé qu'ils se battraient au pistolet d'arçon, à vingt-cinq pas, assis, ayant chacun dans la poche un paquet de cartouches, jusqu'à ce que l'un d'eux fût atteint. Jérôme reçut dans la poitrine une balle qui s'aplatit sur l'os du sternum et s'y enchâssa. On la retira soixante ans plus tard, quand on embaumait son corps. Entré dans la marine à seize ans, il prit part à plusieurs campagnes honorables pour le pavillon français, sous les amiraux Gantheaume et Villaret-Joyeuse, entre autres à l'expédition de Saint-Domingue, où périt son beau-frère, le général Leclerc. En visitant les colonies des Antilles en 1802, il fut atteint à Sainte-Lucie d'une violente attaque de fièvre jaune et fut à deux doigts de la mort. Rouillard, chirurgien de l'*Epervier*, à bord duquel il servait, le sauva au moyen d'un remède héroïque. Il le fit mettre dans un bain chauffé à 50 degrés, l'y laissa pendant deux heures, puis le saigna à blanc.

En avril 1803, il fut rappelé en France, mais, surveillé et bloqué jusqu'en juillet par les croisières anglaises dans la rade de Fort-Royal, il résolut de tenter, pour le retour, la voie des Etats-Unis. Le 20 juillet, monté sur un bateau-pilote américain, il aborda à Norfolk, un des ports de la Virginie, à l'entrée de la baie de Chesapeake. Sa suite se composait de Meyronnet, lieutenant de l'*Epervier* ; Rewbell, fils de l'ancien directeur ; d'un jeune créole, Lecamus, remplissant les fonctions de secrétaire, et d'un médecin. Ces fugitifs étaient loin de se douter que quatre ans plus tard, ils occuperaient auprès de Jérôme-Napoléon les plus hautes fonctions dans le royaume de Westphalie. On comprend sans peine avec quelle curiosité sympathique le jeune frère du premier Consul fut accueilli aux Etats-Unis : à Washington, par le président Jefferson ; à Boston, à New-York, à Baltimore. C'est là que commença le roman dont le dernier mot a été dit par les tribunaux français, il n'y a que quelques années. Il rencontra dans cette société américaine qui l'entourait de ses séductions, Elisa Paterson, la jolie Betsy, comme on l'appelait familièrement : figure et taille charmantes, esprit vif et aventureux. Jérôme et Elisa s'aimèrent, et, malgré les protestations énergiques du Consul général de France, Pichon, et quelques hésitations de la famille Paterson, ils furent mariés le 24 décembre 1803, par le révérend Carroll, évêque catholique de Baltimore. Les deux époux étaient à peu près du même âge—dix-neuf ans.

La lune de miel dura quatorze mois, troublée sans doute par le souci de l'accueil que ferait Napoléon au retour. Enfin, après bien des hésitations et des difficultés surmontées, Jérôme s'embarqua à Baltimore le 3 mars 1805, et arriva à Lisbonne le 8 avril.

Le Consul général de France à Lisbonne était alors M. Serurier, fils du maréchal de ce nom. A la demande de passeports que lui fit Jérôme pour lui et sa femme, il ré-

pondit nettement qu'il en tenait à la disposition du frère de l'empereur, mais qu'il se refusait à délivrer à Mlle Paterson, sous quelque forme que ce fût, l'autorisation de se rendre en France.

Jérôme se décida à partir seul. Il est probable qu'en disant adieu à sa femme, adieu qui devait être éternel, il n'avait pas l'entier pressentiment de l'avenir. Il aimait tendrement sa jeune compagne, dont la situation touchante était encore aggravée par une grossesse fort avancée, et certes, il devait être sincère quand il lui promettait de faire les derniers efforts pour attendre l'empereur et lui arracher la reconnaissance de son mariage. Il courut tout d'une traite jusqu'à Alexandrie de Piémont. Sur sa route, il rencontra Junot, un ami de la première heure, maintenant général de division, ambassadeur, se rendant à son poste. Pendant les deux ans et demi de son absence, que de changements ! Que d'avancements prodigieux ! Son frère, sa famille, ses amis, tous étaient à l'apogée de leur fortune. Lui n'était encore que lieutenant de vaisseau. Plein de ces pensées, il aborda son frère, qui opposa un refus péremptoire à ses sollicitations.

Pendant ce temps, Elisa Paterson partait pour Amsterdam. Elle s'y voyait également refuser l'autorisation de débarquer, et elle était contrainte de se rendre en Angleterre, où elle mettait au monde, le 7 juillet, un fils qu'elle fit inscrire sous le nom de Jérôme Bonaparte. Après la mort du roi Jérôme, en 1861, son fils réclama sa légitimation. La demande fut repoussée par le conseil de famille impérial et par les diverses juridictions devant lesquelles elle fut portée. Le mariage de 1803 fut déclaré nul et non avenu, ayant été contracté par un mineur, sans l'autorisation de ses parents.

Elisa Paterson ne fut pas délaissée par Jérôme. Il lui écrivit souvent. Sa correspondance ne s'arrêta qu'en 1812. En 1808, il offrit de prendre l'enfant, pour l'élever à Cassel, puis à la mère une terre de 200,000 francs de revenu à Smalkade. Les offres de Jérôme furent repoussées, mais Elisa Paterson accepta de l'empereur une pension de 60,000 francs qui lui fut servie jusqu'en 1815.

Jérôme rentra dans la marine française, et, pendant quinze mois (mai 1805, août 1806) il tint presque constamment la mer. Son expédition d'Alger, où il alla délivrer 231 prisonniers français et génois, lui fit honneur et lui valut le grade de capitaine de vaisseau. Il eut alors le commandement en second, sous l'amiral Willaumez, d'une escadre de huit vaisseaux de ligne, chargée de ravitailler les ports que la France conservait encore aux Antilles. Ce fut le moment le plus brillant de sa carrière de marin. L'escadre dispersée par la tempête, Jérôme, seul avec le *Vétéran*, rencontra un immense convoi anglais sortant du Canada, sous l'escorte de deux frégates, s'en empara après une résistance désespérée, et le détruisit après en avoir enlevé les équipages. Arrivé sur les côtes de Bretagne, il tomba au milieu d'une escadre anglaise, aux ordres de l'amiral Keith, manœuvra habilement, passa entre les nombreux récifs dont le littoral du Finistère est parsemé, et entra dans le petit port de Concarneau, où jamais, de mémoire d'homme, aucun gros vaisseau n'avait osé s'engager.

Cette fois, l'accueil que l'empereur fit à son frère fut des plus affectueux. Il le nomma aussitôt contre-amiral, puis le fit passer dans l'armée de terre avec le grade de général de brigade. Enfin, le 24 septembre 1806, Jérôme était déclaré prince français et éventuellement appelé à la succession au trône. Le soir même, il quittait Paris pour aller se mettre à la tête d'un corps d'armée composé de 15,000 Bavares et de 8,000 Wurtembergeois. Après Iéna, il fut chargé de la conquête de la Silésie, et cette heureuse campagne lui valut une couronne. Le royaume de Westphalie, formé par Napoléon dans une pensée régénératrice, afin qu'il servît de modèle au reste de l'Allemagne, comprenait le duché de Brunswick, l'électorat de Hesse-Cassel, une partie du Hanovre, les princi-

pautés d'Halberstadt, Magdebourg et Verdun, Paderborn, Minden et Osnabruck, cédés à la France par la Prusse.

Le 16 août 1807, Napoléon annonçait officiellement, à l'ouverture de la session législative, "qu'un prince français allait régner sur l'Elbe," et le 19, il faisait part au Sénat du mariage de son frère avec la fille du roi de Wurtemberg. Le mariage fut célébré à Paris les 22 et 23 août ; le prince-primat donna aux époux la bénédiction religieuse.

La jeunesse Canadienne-française et l'impératrice Eugénie

Nous ne saurions mieux raconter l'entrevue de M. Barry avec l'impératrice qu'en reproduisant la partie de sa lettre à M. Tachereau-Fortier qui a trait à cet incident :

Londres, 6 septembre 1879.

...Après avoir pris avis de personnes compétentes, je m'adressai à l'impératrice. Le lendemain je reçus une lettre de M. le duc de Bassano me disant que Sa Majesté, touchée de nos sentiments à son égard et du caractère extraordinaire de notre démarche, me recevrait le jeudi suivant, à 3 heures p. m., et qu'une voiture m'attendrait à la gare de Chislehurst pour me conduire à Camden-Place. En effet, en arrivant à la gare, le jeudi suivant, à l'heure indiquée, la voiture de Sa Majesté était là. Je montai, accompagné de l'aide-de-camp *pro tempore*, M. de Visse, qui est à Camden-Place depuis la mort du prince dont il était l'ami favori. Aimable jeune homme s'il en fut un.

En arrivant, M. le duc de Bassano me reçut avec beaucoup d'affabilité. On ouvrit la caisse afin de recueillir la couronne. On ne tarissait pas d'éloges à la vue de l'adresse et de la guirlande. M. de Visse me conduisit chez Sa Majesté. J'étais un peu ému, mais non intimidé. En entrant, je saluai profondément ; elle se leva de son siège et me rendit mon salut.

Je lui présentai l'adresse, en disant :
"Madame, je viens déposer aux pieds de Votre Majesté, avec mes hommages les plus respectueux, ce témoignage de sympathie et de condoléance de la part de la jeunesse canadienne-française de Québec."

"—Merci, monsieur, veuillez vous asseoir."
Elle lut une partie de l'adresse, s'arrêtant de temps à autre pour jeter un soupir. Elle demeura quelque temps, au moins trois minutes, sans dire un mot. Tout à coup elle me dit, en prenant le recueil de signatures :

"—Vous parlez bien français, monsieur."
Elle regarda les noms et lut :
"—Ah ! mais, Louis-Napoléon ! s'écria-t-elle ; Ah ! mais il y en a plusieurs de ce nom ! Pauvre Louis ! c'était encore un des rêves de sa vie que de voir le Canada, mais..."

Puis elle s'arrêta en portant son mouchoir à ses yeux et se prit à sangloter....—Puis après une pose :

"—Vous êtes avocat, monsieur, est-ce qu'on plaide en français chez vous ? dans les deux langues je suppose ?"
"—Oui, madame, en anglais et en français."
"— Vos lois sont-elles françaises ?"
"—Oui, madame ; notre droit civil est français. Il n'y a que notre droit criminel et notre droit commercial qui soient anglais."

"—Oui ! Etes-vous allé en France ? est-ce votre première visite en Europe ?"
"—Non, madame : j'ai passé un an à Paris et plusieurs mois en Angleterre."
"— Vos parents sont-ils d'origine française ?"
"—Oui, madame."
"— Oui ! d'origine française ! Parlent-ils mieux le français ou l'anglais ?"
"—Le français, madame, beaucoup mieux que l'anglais."

"—Ah ! monsieur, que vous êtes bon d'être venu de si loin ! S'il y a quelque chose qui peut encore me faire plaisir dans la vie, c'est bien cette démarche de votre part et de celle de la jeunesse franco-canadienne. Vous ne manquez pas, n'est-ce pas, de dire à vos compatriotes combien je suis sensible à cette marque de sympathie... oh ! oui, j'en suis bien touchée !"
Sa voix resta comme étouffée. Je me retirai ; elle se leva pour me présenter la main ! Elle était gantée de crêpe noir.

Elle est grande et admirablement élégante. Le malheur n'a pu briser les traces de sa beauté d'autrefois. Elle a encore sur le visage un reste de fraîcheur et de gracieuseté incomparables ; le maintien est plein de distinction et de majesté.

Il était temps que je me retirasse. Chaque fois que ce regard plein d'une indescriptible tristesse rencontrait le mien, l'émotion m'empoignait. Il est une chose que la douleur a pu anéantir :—les yeux. Comme ils sont creux ! Ces paupières bleues et ces yeux sombres formaient avec le reste de son visage un contraste navrant. Je sortis. Elle me suivit pour voir la couronne qu'on avait apportée dans le corridor, près de sa porte.

"—Oh ! la belle couronne ! s'écria-t-elle.... c'est la plus belle que j'aie vue.... Qu'on aille la porter dans la chapelle du prince, près de sa tombe."

On me fit ensuite visiter le château, les ap-

partements de Napoléon III : son cabinet de travail, sa chambre à coucher ; les appartements du prince impérial ; son lit, ainsi que celui de Napoléon III, sont couverts de couronnes et de fleurs de toutes espèces. J'ai pris dans mes mains son sabre, celui qui a été enlevé par les Zouaves et que ces misérables ont rendu ensuite.

J'ai vu un croquis qu'on a retrouvé dans le sac de sa selle, et qui été exécuté trois quarts d'heure avant sa mort ; et, enfin cette funeste selle qui fut la cause de sa perte. A l'écurie on m'a fait voir son coursier favori ; et enfin, une foule de choses : l'église, la tombe du prince, etc., dont je n'ai guère le temps de vous parler maintenant, mais que je vous raconterai à mon retour.....

Réponse du duc de Bassano à l'adresse :

Camden-Place, Chislehurst, 5 sept. 1879.

A la jeunesse canadienne-française de Québec.

Messieurs,

L'impératrice a lu avec une profonde émotion l'adresse que M. Barry lui a remise de votre part.

Elle a voulu prendre connaissance de tous ces noms français qui l'accompagnent et dont plusieurs sont précédés des prénoms de son fils bien-aimé. Sa Majesté, après avoir admiré la belle couronne que vous lui avez envoyée, a donné ordre qu'elle fût portée, suivant votre désir, dans la chapelle où repose la dépouille mortelle du prince impérial.

Si profonde que soit la douleur de l'impératrice, Sa Majesté se montre sensible aux témoignages d'une douloureuse sympathie qui lui parviennent de tous les points du monde, et, plus encore, aux hommages rendus à la mémoire de son fils. Vous, messieurs, vous mêlez au nom du prince celui de la France. Descendants des vaillants colons qui ont tant de fois honoré le nom de notre patrie dans le Nouveau-Monde, vous admirez ce compatriote, qui a quitté, sans hésiter, une vie où la tristesse de l'exil était adoucie par de si hautes espérances, pour aller tomber sur le sol africain, aux frontières de la barbarie, honorant par sa noble mort le nom de la France et le sien.

Vos paroles ont été au cœur de l'impératrice. Sa Majesté sait combien son fils aimait votre pays, qu'il projetait de visiter un jour. Il se réjouissait d'y retrouver des enfants de la France, loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, mais fidèles à la mère-patrie, heureux de ses joies et tristes de ses douleurs. C'est pourquoi Elle vous remercie des larmes que vous versez avec Elle, et recommande à votre perpétuel souvenir le nom de son héroïque enfant.

Agréez, messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le grand chambellan,
BASSANO.

VARIÉTÉS

Un mot du *Punch* :
Un bon mouvement à la chasse.
Georges a promis à son Ethel de lui laisser tirer le premier coup, pour lui porter bonheur. A ce moment même, une compagnie de perdreaux part, sous l'arrêt du chien.
Ethel, au lieu de tirer, se tourne vers Georges et lui retient le bras :
—Oh ! Georges, peut-être ont-ils aimé...
Figure de Georges, qui voit la compagnie de perdreaux disparaître dans le lointain.

* *

Un jour où il faisait beaucoup de vent, Cham s'arrêta sous une porte cochère pour allumer un cigare.
—On n'allume pas son cigare ici, s'écrie la portière, en s'élançant de sa loge.
Alors Cham, avec cet air à la fois sérieux, naïf et convaincu qu'il savait si bien prendre :
—Merci, madame, dit-il à la concierge, vous venez de m'épargner un grand crime... car, vous l'avez deviné, je n'étais venu ici que pour mettre le feu à la maison !

* *

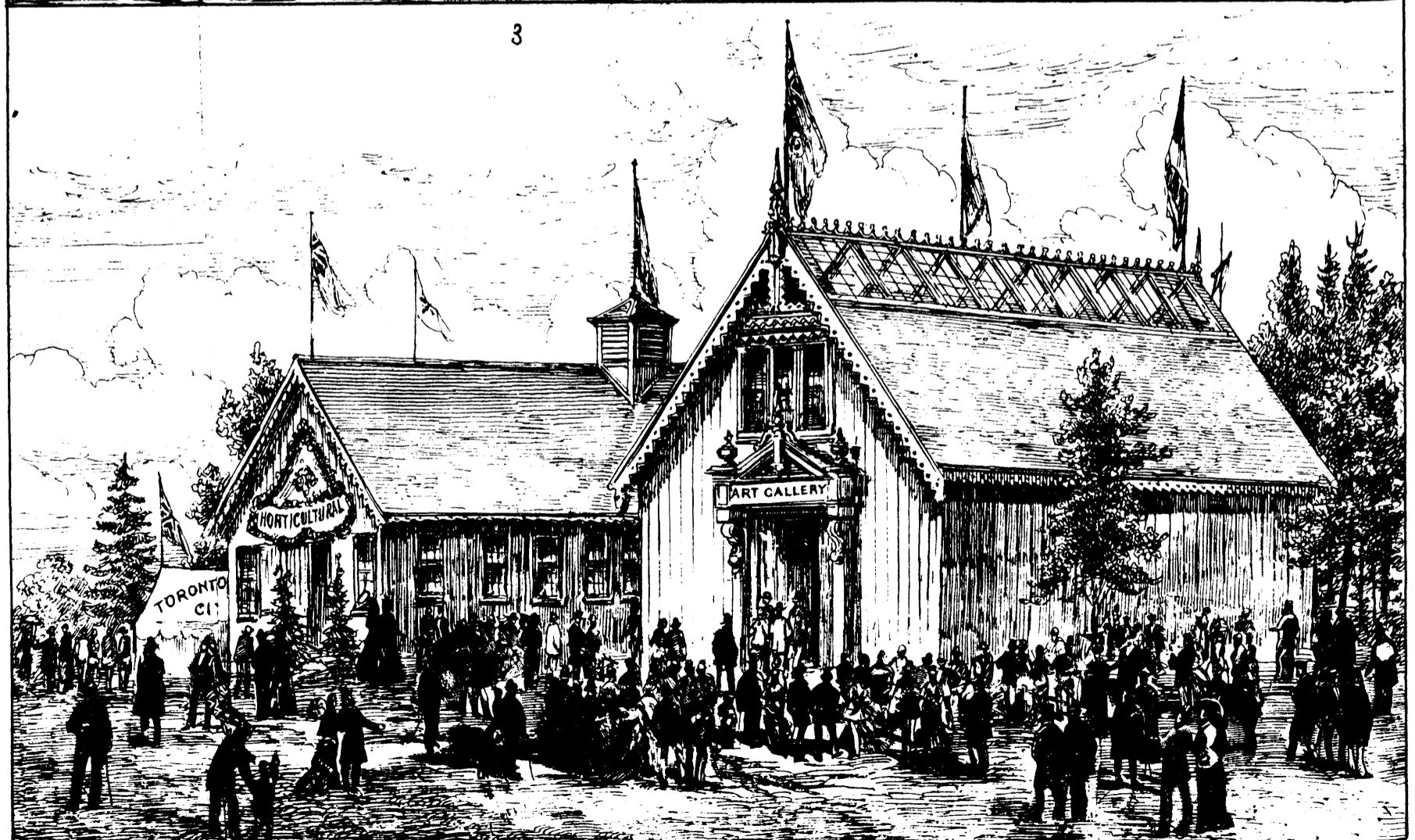
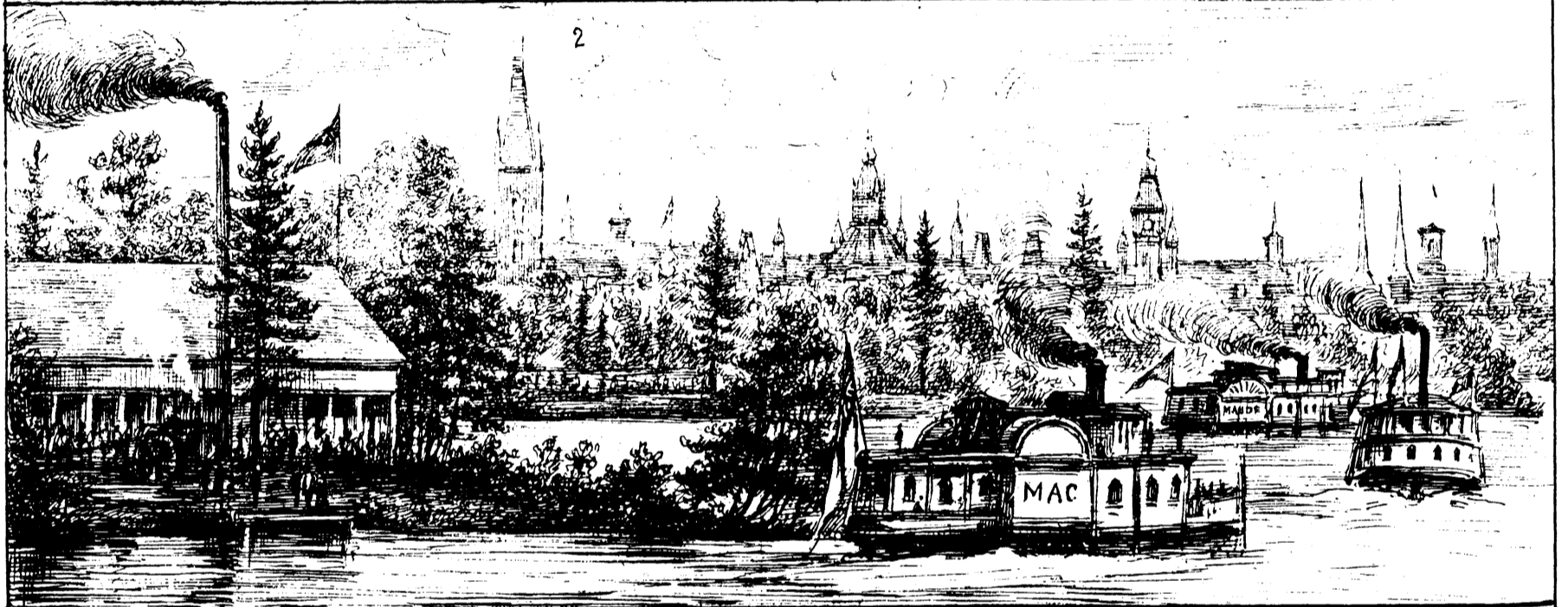
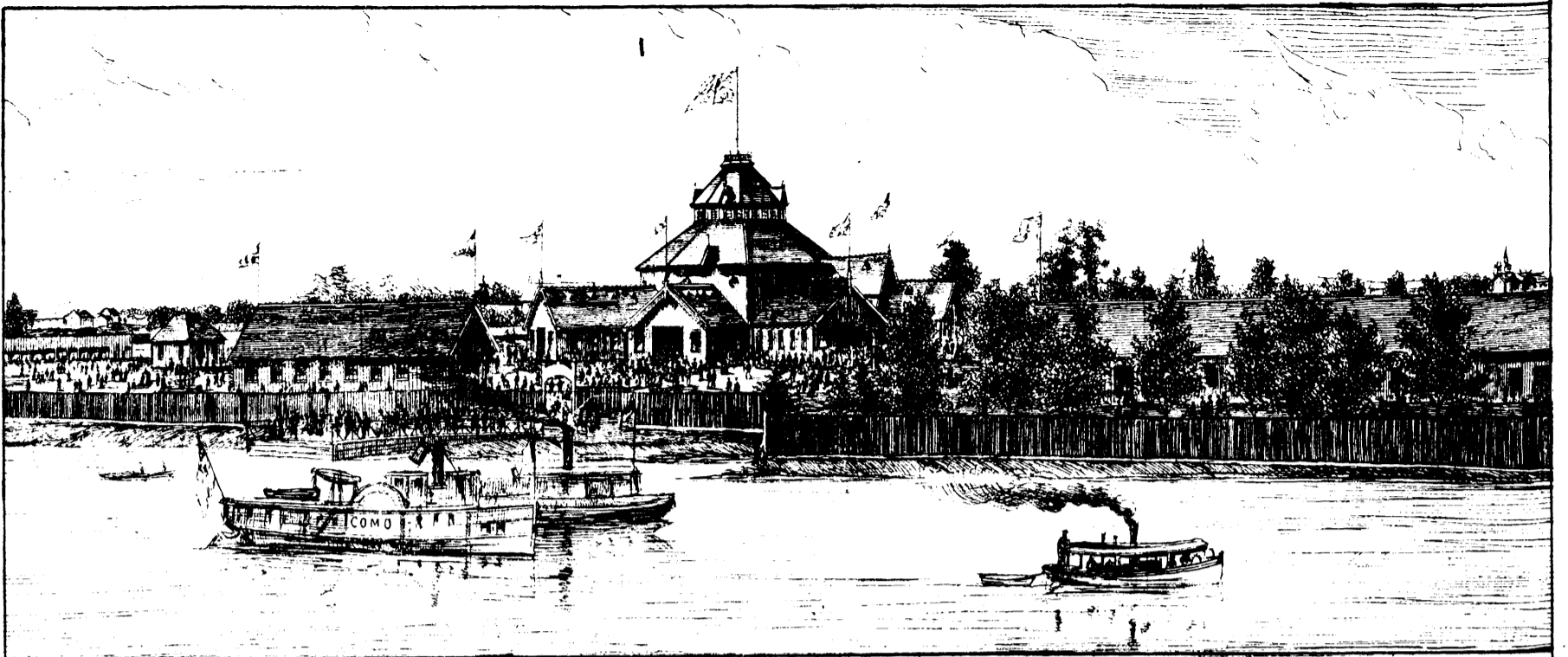
Joies de la famille.
Une jeune mère fait manger son petit garçon qui a trois ans, qui parle comme un homme, et qu'elle traite encore comme s'il avait quinze mois.
Elle s'efforce de lui faire avaler de la soupe, mets national et peut-être hygiénique, mais à coup sûr désagréable à autant d'adultes que d'enfants.

Le petit fait la grimace.
Sa mère essaie d'agir par le procédé qu'on emploie pour les marmots en bas âge : le sentiment de la jalousie.

—Oh ! regarde donc, il y a là un vilain minou qui veut venir manger la soupe !
Le petit, "à qui on ne la fait déjà plus," répond avec un attendrissement sournois :
—Pauvre minou... il a peut-être bien faim !

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.



1. BATISSES DE L'EXPOSITION VUES DE LA RIVIERE 2. LA VILLE D'OTTAWA VUE DES TERRAINS DE L'EXPOSITION 3. LA SALLE D'HORTICULTURE ET LA GALERIE DES ARTS

OTTAWA—LA PREMIERE EXPOSITION DE LA PUISSANCE

CHOSSES ET AUTRES

On lit dans le Journal de Québec :

M. J.-O. Dion, secrétaire du comité du monument De Salaberry, doit quitter Québec, prochainement. Avant de partir, il a voulu témoigner sa reconnaissance aux membres de la presse de cette ville pour le concours qu'ils lui ont donné, et à quelques autres citoyens qui l'ont aidé à divers titres, en les invitant à un goûter au Mountain Hill House.

Du dernier séjour de l'empereur d'Allemagne à Gastein, les Kallner Nachrichten nous rapportent l'anecdote suivante :

Un prestidigitateur avait obtenu la permission de se produire en présence de l'empereur. La société était nombreuse et des plus brillantes, et l'escamoteur recueillit l'approbation générale. La représentation allait finir lorsque notre artiste s'adressa à la société.

La Whitehall Review publie sur l'infortuné prince impérial l'anecdote suivante qu'elle dit tenir de bonne source :

Aussitôt après que le prince fut débarqué au Cap, il reçut ordre de se rendre à un camp situé à quelque distance, pour se présenter à l'officier commandant l'artillerie. Chemin faisant, le prince rencontra un jeune officier qui allait dans la même direction que lui.

—Peut-être avez-vous raison, répliqua le prince, mais, je vous le répète, je ne sais pas à quelle batterie j'appartiens.

Quelques pas plus loin, ils rencontrèrent un officier qui revenait du camp. Le premier officier, intrigué de l'air d'extrême insouciance de son compagnon de route, demanda au nouveau venu :

—N'y a-t-il pas dans cette insouciance quelque chose de l'esprit aventureux de ces vieux chevaliers, toujours prêts à planter leur tente partout où il y avait de grands coups de lance et d'épée à donner !

Il y a neuf cents ans l'Islande fut colonisée par des Norwégiens. Ces émigrants étaient les hommes les plus intelligents et les plus indépendants de leur pays qui, plus tôt que de se soumettre à la tyrannie de Harold, aimèrent mieux quitter la terre natale.

En 1735, l'ambassadeur à Caboul du Schah de Perse, Mohamed Mirza Kahn, fut surpris dans son palais ; on le massacra ainsi que ses gens, après quoi leurs cadavres furent traînés par les rues de la ville.

Cette série de crimes dont Caboul a été le théâtre justifie, à un certain point, les imprécations de la presse anglaise contre cette ville. Et l'un des principaux organes, qui en demande la destruction complète, s'écrie : "Il ne doit plus en rester vestige : ainsi l'exige la colère céleste."

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban.

Il paraît qu'il s'agit, à Londres, en ce moment, une question bien autrement grave que la question du Zululand. C'est la question des baisers.

Une dame écrit au Herald pour lui signaler l'habitude shocking des mécaniciens, chauffeurs et conducteurs du chemin de fer Métropolitain, d'envoyer des baisers du bout des doigts à toutes les personnes de l'autre sexe qui se trouvent à la fenêtre ou sur le balcon au moment du passage des trains.

Un reporter a été envoyé dans toutes les maisons de la ligne du Métropolitain, pour tirer au clair cette question des baisers. La première personne à qui il a exposé le cas, une très-respectable miss qui a depuis longtemps coiffé sainte Catherine, lui a affirmé que personne ne lui a jamais envoyé de baisers, et qu'il ferait beau voir qu'un homme quelconque, employé ou non, se permit une semblable familiarité.

Une adolescente aux blonds cheveux bouclés ne voulait d'abord pas dire ce qu'elle savait, parce qu'elle ne veut pas qu'on "la mette dans le journal." Mais le reporter est devenu persuasif et elle a avoué que chaque fois qu'un certain train passe devant sa fenêtre, un petit serre-frein, de bonne mine, met deux doigts devant sa bouche, puis lève les yeux au ciel et étend les bras dans la direction de la jeune curieuse. Elle a observé souvent ce manège, qui l'amuse beaucoup, mais elle ignore si c'est là ce qu'on appelle envoyer des baisers.

Une matrone qui a son franc-parler et n'y va pas par quatre chemins, remarque que tous les employés du Métropolitain envoient incessamment des baisers à toutes les jeunes femmes du quartier, mais ce sont ces dames qui ont commencé et qui sont toujours prêtes à recommencer. C'est dans la nature. Quand une jeune miss voit passer un jeune employé, portant bien son uniforme, elle lui envoie instinctivement un baiser, comme elle en envoie à tout objet, animé ou non, qui réunit les deux qualités d'être joli et fugitif.

Le major Cavagnari n'est pas le premier ambassadeur qui ait été assassiné en dépit de tous les droits des gens adoptés pour les relations internationales. Mais l'Afghanistan semble s'être particulièrement distingué sous ce rapport. Le Fremdenblatt donne le relevé des envoyés et ambassadeurs qui ont péri à Caboul depuis 1525, où cette ville fut élevée au rang de capitale.

On sait qu'en 1840 les Anglais ont pris Caboul d'assaut et que sir William Macnaghton fut institué comme gouverneur. Le 2 novembre 1841, les habitants de Caboul attaquèrent les officiers A. et C. Burnes et Z. Broadford, pendant qu'ils se promenaient, et leur coupèrent la tête. Le même jour, toute la ville se souleva contre les Anglais, sur lesquels on se livra à un véritable massacre.

En 1735, l'ambassadeur à Caboul du Schah de Perse, Mohamed Mirza Kahn, fut surpris dans son palais ; on le massacra ainsi que ses gens, après quoi leurs cadavres furent traînés par les rues de la ville.

Sous le règne du grand mogol Akbar le Grand (de 1555 à 1605), Caboul appartenait pendant quelque temps aux Indes, et, pendant cette époque, deux gouverneurs indiens furent massacrés avec leurs employés. En 1562, on assassina même le souverain du pays, Allah-Eddin, et son palais fut livré aux flammes avec tous ceux qui s'y trouvaient.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban.

AVIS AUX DAMES

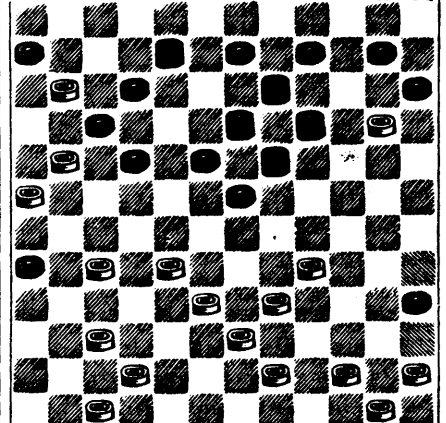
MADAME, — Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre importation d'automne est maintenant toute reçue et que notre assortiment de marchandises sèches est au plus grand complet. Il nous fait plaisir de pouvoir vous dire que, grâce à l'encouragement tout à fait libéral qui nous a été accordé jusqu'à présent, nos affaires se trouvent dans un si bon état, qu'il nous a été facile de faire nos achats aux mêmes taux que les marchands du gros, et nos dépenses étant bien moindres que les leurs, il est tout naturel que nous puissions faire le commerce de détail à des prix plus bas qu'ils peuvent faire celui du gros.

DUPUIS FRERES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUKANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 184 Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal NOIRE.



BLANCS. Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 182 Les Blancs jouent de 19 8 Les Noirs jouent de 2 17 61 55 17 61 67 66 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 182 Montréal: — N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Sancier, H.-F. Rousseau et A. Morin. Saint-Hyacinthe: — MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. Québec: — N. Langlois, J. Lemieux.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 9 Octobre 1879. Adressez toutes les communications concernant cette partie du journal à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 178 : MM. Z. Delaunais, V. Gagnon, Québec ; N. P. Sorel ; M. Toupin, S. Lafrenais, J. Gauthier, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke ; M. Lalandy, New-York.

J. W. S., Montréal. — Lettres et journaux reçus. Merçi.

ERRATUM.—Dans la partie No. 95, au 11 coup des Blancs, il faut jouer : 11 F 3e T D au lieu de : 11 F 5e T D.

Le Figaro donne les détails qui suivent, concernant le tournoi entre MM. Potter et Mason :

" Position des joueurs : Potter, 5 ; Mason, 5 ; parties nulles, 11. Ces chiffres accusent une égalité de force, mais l'examen des parties jouées nous fait connaître la différence de tempérament de deux joueurs. Potter, doué de patience et de tenacité à un haut degré, ne s'abandonne jamais sans combat ; toutefois, il n'est pas un tacticien de premier ordre. Mason possède plus de largeur dans les combinaisons, mais sa tactique n'est pas aussi juste, et la fougue de son caractère le porte souvent à commettre des fautes impardonnables. En somme, ce tournoi a été très-intéressant, et fait honneur aux deux joueurs."

TOURNOI D'ÉCHECS A OTTAWA.

Voici la position des joueurs dans le concours d'échecs qui s'est terminé à Ottawa le 29 septembre dernier :

Table with 4 columns: Gagnées, Perdus, Nulles, Total. Lists names of players and their scores.

En conséquence, M. Pope, de Québec, remporte le 1er prix ; MM. White et Huribert, d'Ottawa, sont égaux

pour les 2e et 3e prix, et M. Holt, de Québec, et Rév. T. D. Phillips, d'Ottawa, pour les 4e et 5e prix. M. Shaw, de Montréal, et M. De Boucherville, d'Ottawa, devaient prendre part à la lutte. M. Shaw, après avoir obtenu un premier succès, dut quitter la capitale pour affaires d'importance ; M. De Boucherville se trouva absent lors de l'ouverture du tournoi.

La neuvième assemblée de l'association se tiendra de nouveau à Ottawa, en 1880. Voici les noms des officiers pour l'année courante :

Président : T. LeDroit, Québec ; Vice-présidents : T. Workman, Montréal, Dr Ryall, Hamilton, et Dr Huribert, Ottawa ; Secrétaire : Rév. T. D. Phillips, Ottawa ; Comité de régie : G. Baker, F. X. Lambert, S. Benoit et J. B. Cherriman, Ottawa ; J. Barry et J. Henderson, Montréal ; J. H. Gordon, Toronto, et E. Pope, Québec.

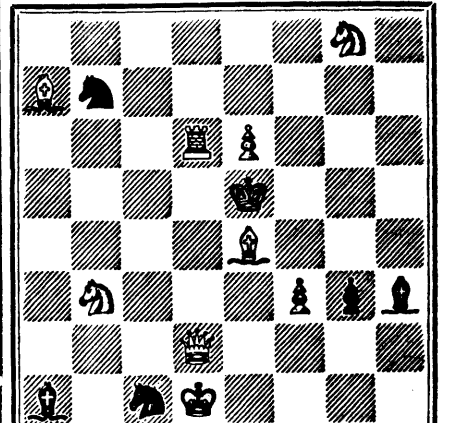
SOLUTION DE L'ÉNIGME No. 6.

1 P 4e T R. 2 P 4e D. 3 C 3e F D. 4 C pr P. 5 T 3e T. 6 T 3e C R. 7 T 4e C. 8 P 3e C R. 9 F 3e T. 10 R 2e D. 11 D 1er R. 12 C D 3e F. 13 T 4e D. 6e choc dbles et mat.

PROBLEME No. 180.

Faisant partie de l'envoi qui a obtenu le 1er prix dans le tournoi de Paris, 1878.

Composé par M. JOHANN BERGER, à Graz, (Autriche.) NOIRS.



BLANCS. Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 178.

Blancs. 1 R 6e C 2 R 5e F 3 D 6e F D 4 D 4e R, mat. Noirs. 1 P 4e D 2 R 5e D 3 R joue.

96ème PARTIE.

Jouée dans le tournoi par correspondance entre l'Angleterre et les Etats-Unis : M. Gossip, Anglais, et madame Gilbert, Américaine.

Défense Pétroff

Table with 3 columns: Blancs, M. GOSSIP, Noirs, Mme GILBERT. Lists chess moves for both players.

NOTES.

- (a) Tout ceci est joué suivant la théorie généralement adoptée de ce début. (b) Meilleur. Les Noirs menacent de P pr P suivi de C 4 T D. (c) S'ils jouent D pr P, les Noirs répondent par C 4e T D suivi de C pr P avec un jeu mieux développé. M. Gossip espérait, en ouvrant la ligne de la Dame, obtenir un avantage. (d) Une grave erreur. Le seul coup était ici F 4e FR. (e) A partir de ce coup, la "Dame champion" conduit, avec un soin et un talent admirables, une contre-attaque victorieuse. (f) Sans scrupule, les Blancs pouvaient abandonner la partie. — Cleveland Voice.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

- 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrarages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste. 3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 3 octobre 1879.

Table of market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), vegetables (LÉGUMES), dairy (LAITIÈRE), poultry (VOLAILLES), meats (VIANDES), and miscellaneous (DIVERS).



Soumissions pour impressions, etc.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Secrétaire de l'Etat, à Ottawa, et endossées respectivement : SOUMISSIONS POUR PAPIER A IMPRESSION ; SOUMISSIONS POUR IMPRESSIONS, et SOUMISSIONS POUR RELIURE.



Département de la Milice et de la Défense

Il est par le présent donné avis que le Département ci-dessus demande des soumissions pour l'achat d'une quantité d'armes qui ne sont pas actuellement requises pour le service du Département.



Département de la Milice et de la Défense

CAPOTES

Des soumissions seront reçues, au département ci-dessus mentionné, jusqu'à MIDI, le sixième jour d'OCTOBRE, pour la manufacture en Canada, et la livraison aux magasins militaires d'Ottawa, de 5000 Capotes grises, selon le patron approuvé, qui peut être vu en s'adressant au Directeur des magasins.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

Table of train schedules for the Intercolonial Railway, listing departure and arrival times for various stations like Rivière-du-Loup, Trois Pistoles, Rimouski, etc.

Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et lesamedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

G. W. ROBINSON, Agent. 120, rue St. François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal. D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Table of train schedules for the Government Railway, listing departure and arrival times for Hull, Aylmer, and St-Jérôme.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

DROGUIER DE VOYAGES — Système Raspail

dans une boîte élégante en noyer massif, contient : Ammoniaque camphrée, alcool camphré, eau sédative, pom made camphrée, camphre en poudre, huile camphrée, liqueur hygiénique non sucrée, vinaigre camphré, aloès en grumeaux, cire blanche, écorce de grenades, racine de fougère, goudron de Norvège, semen-contra, sulfates de zinc, huile de ricin, sirop de gomme, avec instruments et objets divers, tels que pince à artère, seringue à injections, ciseaux, montres, etc., etc. Prix : \$25. En vente chez

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à

SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL.

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension : \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises.

P. RIVARD, gérant.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiceries respectables.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drapeaux, etc.

A. C. SENECALE & Cie. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTREAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très avantageuses.

Table of book prices for various educational materials, including grammar books, exercise books, and dictionaries.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché—\$1.00 même par la poste. —\$1.90 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AVIS !

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Beury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.